

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaïa-



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

Thème

**L'impact de l'insécurité linguistique sur les étudiants de 2^{ème} année
licence de français lors de la prise de parole en classe de FLE**

Présenté par

LALAOUI Wissam
MADI Sarah

Membres du jury :

M^{me}. MOUNSI L Présidente
M^{me}. HOCINI Z Directrice
M^{elle}. REDOUANE R Examinatrice

2023-2024

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement notre directrice de recherche HOCINI ZOUINA, pour son soutien et ses conseils précieux tout au long de notre projet. Nous sommes reconnaissantes pour sa contribution indispensable qui a permis l'accomplissement de cette recherche.

Nous adressons nos remerciements envers les membres de jury pour leur précieuse évaluation et pour avoir accepté d'examiner notre travail.

Nous sommes reconnaissantes envers nos enseignants pour leurs précieux enseignements, qui nous ont initiées à la rigueur scientifique et nous ont apporté une assistance significative dans la structuration et l'amélioration du contenu de ce mémoire.

Finalement, nous tenons à témoigner notre immense gratitude envers nos parents, dont le soutien inlassable et les encouragements incessants ont été des éléments cruciaux de notre éducation.

Dédicaces

Je désire manifester ma sincère gratitude envers ceux dont le soutien et l'engagement ont été déterminants dans la réalisation de ce mémoire :

À dieu, pour sa guidance et les innombrables bénédictions reçues tout au long de ce parcours académique.

*À mon cher père **Smail**, ton amour, ton dévouement et tes sacrifices ont été les piliers essentiels de mon parcours et de tout ce que j'ai pu accomplir. Ce travail est le fruit de ton soutien indéfectible et de tes encouragements pour avoir cru en moi, pour m'avoir toujours rappelé ma propre capacité lorsque le doute s'installait. Tes paroles ont été une phase dans les moments sombres, illuminant le chemin vers la confiance en moi-même. Je te dédie ce travail en signe de mon amour sincère, en priant pour que dieu veille sur toi, t'offre santé, bonheur et longue vie.*

*À ma chère mère **Saida**, dont l'honneur et la gentillesse sont une source d'inspiration pour moi, tu es le modèle du dévouement qui ne cesse de m'encourager. Tes prières ont été d'un grand soutien pour la réussite de mes études. Aucune dédicace ne pourrait rendre hommage à tout ce que tu mérites, à tout ce que tu as fait pour moi depuis mon enfance jusqu'à aujourd'hui. Je tiens à te dire que je suis profondément reconnaissante pour ta présence dans chaque étape de ma vie.*

À mes chers frères et sœurs, vous êtes toujours dans mon cœur, je vous remercie d'être l'épaule sur laquelle je peux toujours compter.

À mon fiancé bien aimé, en cet instant de réflexion et de gratitude, je suis profondément reconnaissante pour ta présence constante dans ma vie et spécialement durant ce parcours académique. Ta patience, ton amour et ton soutien sans faille ont été mes plus grands atouts. Merci d'être mon roc et ma source d'inspiration.

*À mes adorables copines **Imane et Safia**, votre amitié est un trésor précieux dans ma vie. Merci pour les moments inoubliables, les rires partagés et le soutien indéfectible.*

*À ma chère binôme et complice de cœur **Sarah**, à deux, nous avons transformé un défi en succès. Merci pour ton soutien et ton travail exceptionnel.*

Wissam

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail comme preuve de respect, d'amour, de gratitude et de reconnaissance aux êtres les plus chers à mon cœur, à ceux qui ont tant sacrifié pour ma réussite. À ceux qui n'ont jamais cessé de prier pour moi, de me soutenir et de m'épauler, afin que je puisse atteindre mes objectifs.

*À mon père **Hamid**, tes précieux conseils, ta confiance en moi et ton soutien inconditionnel ont été des piliers essentiels dans mon cheminement. Ton exemple de persévérance, de travail acharné et d'intégrité m'a guidé chaque jour et m'a motivé à donner le meilleur de moi-même.*

*À mon frère bien aimé **Farouk**, mon éternel idole, ton amour, ton encouragement et ta présence ont été des sources de motivation et de réconfort inestimable, ta foi en moi et tes précieux conseils m'ont aidé à surmonter les obstacles et à persévérer. Ton éducation, tes sacrifices et ta patience ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui.*

*À ma sœur bien-aimée **Kahina**, ta présence a été ma plus grande source de réconfort et d'inspiration. Tes encouragements résonnent dans mon cœur me rappelant toujours que rien n'est impossible lorsque je suis soutenue par ton amour inconditionnel. Ta bienveillance, ta compassion ont été mes guides dans les moments de doute et de désespoir.*

*À ma chère belle-sœur **Meriem**, ta présence dans ma vie a apporté une lumière nouvelle et une chaleur réconfortante. À travers ton amour, ta gentillesse et ta générosité, tu as su gagner une place spéciale dans mon cœur.*

*À mes adorables copines **Imane et Safia**, chacun des moments passés ensemble a été une source infinie de joie et de souvenirs inoubliables. Votre présence dynamique et votre énergie positive m'ont rempli de bonheur.*

*À ma précieuse binôme **Wissam**, À travers chaque défi surmonté, chaque rire partagé et chaque larme essuyée, notre lien s'est solidifié. Chaque épreuve que nous avons affrontée a été une occasion de renforcer notre amitié, de tisser des souvenirs précieux et de nous élever mutuellement vers de nouveaux sommets.*

Sarah

Sommaire

Introduction général.....	7
Chapitre 1 :La situation sociolinguistique en Algérie	10
Introduction partielle	11
Partie I :	
1.La diversité linguistique en Algérie	12
2. Les langues existant en Algérie.....	13
3. L’enseignement du français langue étrangère en Algérie	18
4. La prise de parole en classe de FLE	19
Partie II :	
1. La sécurité linguistique	21
2. La naissance du concept d’insécurité linguistique	21
3. Définitions et développement théorique.....	22
4. Les formes de l’insécurité linguistique	24
5. Les types d’insécurité linguistique	25
6. causes et origines de l’insécurité linguistique	26
7. La relation entre la norme et l’insécurité linguistique	28
8. Les conséquences de l’insécurité linguistique.....	34
Conclusion partielle.....	41
Chapitre 2 : Description et analyse du corpus	42
Introduction partielle	43
I. Présentation et description du corpus	44
1. Public visé	44
2. Instrument d’enquête	44
3. Protocole de l’enquête	44
4. La méthodologie.....	45
5. Le guide d’entretien.....	45
6. Les difficultés rencontrées lors de l’entretien.....	46
II. Analyse du corpus.....	47
1. La langue utilisée en classe	47
2. La prise de parole en classe	49
3. L’emploi de plusieurs langues en classe.....	51
4. Les difficultés rencontrées en classe	54

Sommaire

5. Les réactions face à l'incapacité de s'exprimer.....	57
6. Les répercussions psychologiques des erreurs sur l'étudiant à l'oral.....	59
7. Les sentiments éprouvés lors de l'échec de la prise de parole en français.....	61
8. L'auto-jugement des étudiants de leur prise de parole de manière générale.....	63
9. Les expériences personnelles des enquêtés.....	65
10. L'origine de l'insécurité linguistique.....	68
Conclusion partielle.....	72
Conclusion générale.....	73
Références Bibliographiques.....	77
Annexes.....	81
Table des matières.....	117
Résumé.....	121

Introduction générale

Introduction générale

En 1830, précisément durant l'occupation française, la langue française s'est imposée comme langue nationale en Algérie. Cependant, elle a acquis le statut de langue étrangère tout de suite après l'indépendance.

Aujourd'hui, plus de 60 ans après l'indépendance de l'Algérie, la langue française est toujours bien présente dans de nombreux domaines comme l'économie et l'éducation. Elle connaît aussi un renforcement dans l'enseignement supérieur étant donné qu'elle est la langue de l'enseignement des sciences, des technologies et de la médecine.

La langue française est un excellent moyen de communication dans de nombreuses situations quotidiennes et permet aux apprenants d'acquérir divers savoirs. Ainsi, les stratégies d'enseignement du français langue étrangère s'appuient sur l'approche communicative pour améliorer les compétences de communication des apprenants.

Cependant, bien qu'il existe des étudiants qui maîtrisent la langue française, il est difficile pour certains d'utiliser aisément cette langue étrangère ce qui explique le sentiment de malaise, les phrases mal formulées et le bégaiement lors de la prise de parole. Par conséquent, ils se trouvent dans une situation de peur et de blocage.

Cette situation résume ce qu'on appelle « être en insécurité linguistique » cette notion renvoie au fait d'être incapable d'échanger librement avec autrui ou de construire des conversations réussies. En effet, ce sentiment d'inconfort peut être à l'origine de plusieurs difficultés linguistiques, qui influent négativement sur les pratiques langagières des locuteurs.

Les locuteurs prennent conscience de cette situation d'insécurité linguistique précisément lorsqu'ils se rendent compte qu'il existe une certaine distance entre la langue qu'ils parlent et la langue de la classe dominante, qui est considérée comme la langue des locuteurs natifs, détenteurs de la norme linguistique.

Le présent mémoire s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, précisément dans le cadre de la sociolinguistique, une discipline qui a pour but d'étudier la langue dans son contexte social, s'intitule « L'impact de l'insécurité linguistique sur les étudiants de 2^{ème} année licence de français lors de la prise de parole en classe de FLE ».

Introduction générale

D'un point de vue historique, L'étude de l'insécurité linguistique est relativement récente, remontant aux années 1960 avec les enquêtes du sociolinguiste américain W. Labov. L'un de ses travaux se concentre sur la stratification sociale et les questions relatives à la prononciation du (r) dans les grands magasins de New-York. Il repose sur l'hypothèse générale selon laquelle il existe un lien profond entre la hiérarchie sociale et la structure linguistique. À travers les pratiques linguistiques et les représentations linguistiques, Labov met en évidence une population largement encline à ce qu'il appelle l'insécurité linguistique.

Notre objectif en réalisant ce travail est d'identifier le sentiment d'insécurité linguistique chez les étudiants de deuxième année licence de français. Par la suite, étudier son impact sur la prise de parole des informateurs.

Il est important de mettre en lumière les principales motivations qui nous ont animées pour avoir l'initiative d'entreprendre ce travail de recherche :

Etant étudiants au département français, nous avons été confrontés à plusieurs obstacles durant notre formation en licence et nous avons constaté que pendant la prise de parole spécialement lors des cours magistraux ou même des TD, qu'un nombre d'étudiants de notre département ont des difficultés à l'oral et qu'ils prennent rarement la parole en public..

C'est à partir de cette observation que nous avons voulu traiter le sujet « d'insécurité linguistique » afin de l'identifier, le comprendre, déduire les causes et les conséquences de ce phénomène.

Nous avons également choisi ce thème par curiosité de mener une étude sociolinguistique sur ce phénomène fréquent dans notre université, qui est un lieu plurilingue et pluriculturel.

Dans notre recherche, nous tenons à répondre aux différents aspects liés à cette problématique en formulant les questions suivantes :

- L'insécurité linguistique constitue-t-elle un obstacle dans la prise de parole chez les étudiants de deuxième année licence ? Le cas échéant, comment se manifeste-t-elle ?

Introduction générale

Afin de cerner avec précision notre problématique et acquérir une compréhension approfondie de notre objet d'étude, nous proposons des hypothèses à travers lesquelles nous envisageons d'apporter des réponses temporaires. Ces hypothèses seront par la suite confirmées ou infirmées.

- L'insécurité linguistique constituerait un obstacle dans la prise de parole ce qui influencerait négativement sur les étudiants.
- L'insécurité linguistique se manifesterait par des phénomènes psychologiques tels que les bégaiements ou encore linguistiques comme l'alternance codique, l'interférence et l'hypercorrection.

Etant donné que notre travail s'inscrit dans une optique sociolinguistique nous avons opté pour une méthode qualitative qui est l'enquête par entretien, car en premier lieu, il représente un outil qui sert à réaliser des études en sociolinguistique. En deuxième lieu, il permet de recueillir des résultats précis. En troisième lieu, l'enquêteur et l'enquêté sont en contact direct, ce qui nous permet d'observer les différentes marques de leur insécurité linguistique.

Les entretiens semi-directifs qui sont une technique d'enquête utilisée dans les sciences humaines et sociales nous permettront de récolter des résultats ciblés, mais aussi de poser des questions précises et en même temps examiner l'oral de l'enquêté.

Pour répondre à notre problématique et confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous organiserons ce travail en deux chapitres.

Le premier chapitre est divisé en deux parties ; dans la première partie nous mettrons en exergue la place des langues en Algérie afin de comprendre la place de la langue française dans la communauté algérienne. Dans la deuxième partie, nous mettrons le point sur la naissance du concept d'insécurité linguistique ainsi que les causes et conséquences de ce phénomène.

Quant au deuxième chapitre, il est divisé à son tour en deux parties : La première sera consacrée au recueil des données. Dans la deuxième partie, nous analyserons et interpréterons les résultats des entretiens menés auprès des étudiants de deuxième année
licence.

Chapitre 1

La situation sociolinguistique en Algérie

Introduction partielle

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, W. Labov l'un des pères fondateurs de la discipline considère «*qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* ». (1976 : p.259) C'est-à-dire, l'étude de la structure et de l'évolution de la langue au sein du contexte social formé par la communauté linguistique, que ce soit du point de vue phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique.

Cette discipline des sciences du langage est née à partir d'une critique de la linguistique structurale de F. Saussure, en d'autres termes, elle s'oppose à la théorie linguistique qui affirme que la langue n'est pas affectée par des facteurs géographiques, sociaux et culturels.

Dans le présent chapitre, nous explorerons la situation sociolinguistique en Algérie, en abordant les langues utilisées, leurs différentes variantes et leurs statuts respectifs, ainsi que le phénomène de l'insécurité linguistique, en analysant ses causes et ses répercussions.

Afin d'analyser l'impact de l'insécurité linguistique sur la communication verbale et comprendre les motifs qui engendrent un malaise linguistique chez les locuteurs dans un inconfort linguistique, il nous a semblé utile de fournir un contexte historique sur la diversité linguistique en Algérie.

1. La diversité linguistique en Algérie

L'Algérie possède une histoire tumultueuse, marquée par le passage de nombreux peuples et civilisations sur son territoire. Chacun a laissé son empreinte culturelle et linguistique, contribuant ainsi à la diversité linguistique de ce pays qui était autrefois monolingue. Cette diversité linguistique permet aux Algériens de disposer d'un large répertoire verbal, qu'ils peuvent adapter en fonction du contexte, les habitants de l'Algérie sont habitués à utiliser plusieurs langues et sont capable de naviguer facilement dans cet espace linguistique varié, ce qui crée des situations de contact linguistique telles que le bilinguisme ou le plurilinguisme.

L'État algérien est caractérisé par l'utilisation de plusieurs codes dans diverses situations de communication, créant ainsi un contact permanent entre les langues. Cette pratique contribue à une situation linguistique algérienne souvent qualifiée de riche et de complexe. Effectivement, de nombreuses études sociolinguistiques visant à décrire cette région géographique concluent que le plurilinguisme en Algérie est une réalité. Plusieurs langues coexistent, notamment l'arabe littéraire, l'arabe populaire, le berbère avec ses multiples variantes et enfin le français.

Dans cette optique, A. Arezki, dans son article sur « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien » confirme la diversification langagière en Algérie. « *L'Algérie, comme bon nombre de pays dans le monde, offre un panorama assez riche en matière de multi ou de plurilinguisme...* ». (2008 : p.22)

Cette citation souligne que l'Algérie, comme de nombreux autres pays, possède une diversité linguistique significative, où plusieurs langues sont utilisées dans divers contextes.

La complexité de l'aire sociolinguistique et culturelle en Algérie est due à son vécu, suite au passage de plusieurs civilisations, ce qui a engendré la présence de plusieurs langues et variétés commençant par les Phéniciens, la domination partielle des Romains, les Byzantins, les Vandales, les Arabes, les Turcs, les Espagnols et la colonisation française en 1830 qui a marqué l'histoire du pays.

De ce fait, l'Algérie est relativement connue pour être un pays plurilingue et multiculturel. C'est ce qu'affirme le professeur de sociologie et d'anthropologie linguistique, R. Sebaa dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie en affirmant que :

L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces

différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit, de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. (2002)

C'est-à-dire que la société algérienne se caractérise par la présence de trois langues ; l'arabe et le tamazight qui sont des langues nationales officielles, et le français comme étant une langue étrangère. Ces différentes langues sont utilisées dans les quatre coins de l'Algérie de façon standard et permanente. Le français est une langue présente en grande partie dans le pays, elle est fréquemment utilisée par ses habitants au même titre que l'arabe algérien quant aux différentes variantes de l'arabe et tamazight elles sont liées au contexte dans lequel elles sont pratiquées.

2. Les langues existant en Algérie

La situation linguistique de l'Algérie est dotée d'une grande diversité linguistique susceptible de satisfaire les différents besoins linguistiques des locuteurs algériens. Malgré cette diversité, les conflits et les débats persistent. Chaque langue est étroitement liée à son histoire et à sa géographie spécifique, et elle doit être évaluée en fonction de ses locuteurs.

2.1 La langue arabe

La langue arabe en Algérie se présente sous deux acceptions : l'arabe classique qui est une variété haute et l'arabe dialectal qui est considéré comme une variété basse.

2.1.1 L'arabe classique (institutionnel)

L'arabe classique est une langue largement répandue dans tous les pays arabes et est enseignée à l'échelle mondiale, bénéficiant d'un prestige particulier grâce à ses liens avec la religion et l'écriture.

Selon la constitution de février 1989 dans l'article (03) de la constitution algérienne : « L'arabe est la langue nationale et officielle » (Constitution de la république algérienne démocratique et populaire). L'arabe classique est la première langue officielle de la

république algérienne depuis l'indépendance du pays en 1962 qui symbolise l'identité algérienne, à ce propos T. Zaboot. écrit « *Cette langue étant perçue et considéré comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale.* » (1990 : p.80)

Ce qui signifie que l'arabe classique joue un rôle crucial dans la construction de l'identité nationale en Algérie. En tant que composante essentielle de l'identité du peuple algérien, renforçant ainsi l'unité nationale, l'arabe classique est perçu comme un lien culturel et social fondamental.

L'arabe classique est notamment la langue de la religion « Islam » et du « Coran » c'est la variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles, c'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane ce qui lui donne un statut prestigieux voire survalorisé. Elle possède un vocabulaire très riche et un système grammatical très complexe, C'est pourquoi, elle n'est pas employée quotidiennement dans de simples situations de communications, c'est une langue essentiellement écrite, elle est particulièrement utilisée dans des contextes formels et officiels tels que l'enseignement, les discours politique, religieux, juridique et médiatique. Les locuteurs algériens apprennent cette langue à l'école dès leur première année primaire.

2.1.2 L'arabe dialectal (algérien)

Le dialecte algérien « darja », aussi connu sous le nom d'arabe populaire, est la langue première de la majorité de la population algérienne et peut être considérée comme langue à la fois vernaculaire et véhiculaire. C'est une langue parlée et non écrite couramment utilisée par un nombre très élevé des locuteurs algériens dans leur vie quotidienne, elle se décline en diverses variations linguistiques, qui varient selon les régions géographiques. Par exemple, l'oranais prédomine dans la partie occidentale du pays, tandis que l'algérois est spécifique à la capitale Alger. De plus, d'autres variantes linguistiques sont présentes dans le sud de l'Algérie.

Bien que cette langue soit exclue des institutions gouvernementales, elle joue un rôle essentiel en Algérie, étant parlée par presque tous les Algériens, à l'exception des kabylophones. C'est un moyen de communication important pour la majorité des Algériens qui l'utilisent dans des contextes informels et dans des lieux publics. Mais malgré son

utilisation quotidienne l'arabe populaire ne jouit d'aucun statut officiel qui la codifié ou la valorise, c'est ce qu'affirme A. Arezki :

L'arabe dialectale, populaire, ou arabe algérien : bien que d'un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer les sciences et à être enseigné à l'école ! Les textes officiels n'en font pas ou rarement mention. Toutefois il est la langue maternelle de la majorité de la population (première langue véhiculaire en Algérie) avec certes des variantes régionales qui ne constituent cependant aucun obstacle à l'intercompréhension. (Merzouk, S., 2013 : p.18-23)

Ce qui veut dire, que malgré son usage répandu parmi la population algérienne, il est souvent considéré comme inadapté pour transmettre des connaissances scientifiques ou pour être enseigné à l'école. Sans oublier que les textes officiels ne lui accordent que rarement de la reconnaissance.

En somme, l'arabe dialectal est souvent perçu comme une altération de l'arabe classique et déprécié par les partisans de l'arabisation, qui le considèrent comme un mélange de plusieurs langues. À l'inverse, l'arabe classique est apprécié pour sa pureté et son authenticité, notamment en tant que langue du Coran.

2.2 Le berbère (Tamazight)

La langue berbère, communément appelée Tamazight, est une branche de la famille des langues chamito-sémitique. Elle est parlée dans plusieurs pays du Maghreb, notamment l'Algérie, le Maroc, la Libye, l'Égypte et la Tunisie. En Algérie, étant la deuxième langue nationale du pays, elle est parlée par plus d'un quart de la population comme l'a fait remarquer S. Chaker, selon lui le nombre de locuteurs berbères est un sujet politiquement sensible dans les pays du Maghreb, générant des débats houleux et des estimations divergentes. Cependant, après une analyse critique des données provenant de différentes sources, depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour, les berbérophones représentent environ 25% de la population en Algérie, soit entre 7 et 8 millions de personnes.

En Algérie, le berbère rassemble de nombreux dialectes différents d'une région à l'autre « le Chaoui, les mozabites, le targui et le kabyle » ; chaque communauté linguistique utilise sa propre variété de Tamazight.

Le kabyle est une variété parlée en Kabylie, dans les régions du nord de l'Algérie telles que Bejaïa, Tizi Ouzou et Bouira. Il est considéré comme la première variété pratiquée

par un très grand nombre de locuteurs. Le chaoui est une variante de la langue berbère principalement parlée par les chaouis dans la région des Aurès, notamment à Batna et Khenchela, dans l'est de l'Algérie. Le targui et le m'zab sont également des variantes de tamazight qui sont utilisées dans quelques régions de l'Algérie, le Targui est le dialecte utilisé dans le sud de l'Algérie, notamment à Tamanrasset. Le Mzab est quant à lui parlé dans le sud comme Ghardaïa.

Les mouvements berbères ont obtenu le statut de langue officielle en Algérie en 2016, ce qui constitue une avancée récente dans la connaissance de la langue berbère dans le pays. Il est difficile de déterminer avec précision le nombre de locuteurs berbérophones en raison du manque de données statistiques précises sur l'utilisation de ces variantes linguistiques en Algérie ; cependant, le linguiste S. Chaker indique que :

En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule les deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes berbérophones significatifs sont : les Chaouïa de l'Aurès (...), le Mzab (Ghardaïa et les autres villes Ibadites). (2008 : p.2)

Cela signifie que la Kabylie est la principale région berbérophone bien qu'elle soit relativement petite en termes de superficie, elle est très densément peuplée et abrite les deux tiers des Berbérophones algériens. En dehors de la Kabylie, il existe d'autres groupes berbérophones : les chaouis et les mozabites.

2.3 Le français

La présence de la langue française en Algérie remonte à la période coloniale qui a duré 132 ans, au cours de laquelle l'occupation française a tenté d'imposer sa langue par divers moyens.

En effet, les autorités françaises ont transformé les écoles coraniques, dédiées à l'éducation religieuse, en écoles françaises afin de promouvoir la langue et la culture françaises à travers tout le territoire algérien, dans le but d'affaiblir la présence de la langue et de la culture arabes, ainsi que l'identité musulmane des Algériens.

Initialement, la langue des colons s'est progressivement répandue parmi les Algériens, en particulier ceux qui ont été acculturés et ont bénéficié d'une éducation minoritaire. Elle a

finaleme nt été adoptée comme langue officielle, utilisée dans l'administration et la gestion du pays, dans le cadre de la vision d'une Algérie française.

Pendant la colonisation, la langue française a bénéficié d'un statut privilégié et dominant dans divers secteurs professionnels, tels que l'administration et l'enseignement. Le pouvoir colonial l'a reconnue comme langue officielle de l'Algérie française, en promouvant un processus de francisation visant à effacer toute trace de la langue arabe. Après l'indépendance, c'est l'arabe qui est redevenue langue nationale et le français a pris le statut d'une langue étrangère, les autorités algériennes ont mis en place la politique d'arabisation, qui consiste à généraliser l'usage de l'arabe littéraire dans divers secteurs comme le système éducatif en faisant appel aux Algériens diplômés ou reçu une éducation en arabe ce qui a permis de modifier la situation linguistique en Algérie.

Aujourd'hui, le français conserve une place essentielle dans la réalité sociolinguistique de l'Algérie. Bien qu'il soit considéré comme une langue étrangère, il reste largement présent et utilisé dans le langage des Algériens. Pour beaucoup, cette langue est vue comme un symbole de prestige et un moyen d'ouverture sur le monde extérieur.

Dans le domaine de l'éducation, la langue française est enseignée comme langue étrangère dès la troisième année primaire afin de permettre aux enfants d'être en contact avec cette langue dès leur plus jeune âge. Elle est également présente dans les filières scientifiques et technologiques de l'enseignement supérieur comme la médecine.

Effectivement, cette langue occupe une place importante dans les médias de masse, comme en témoignent la radio, avec Alger chaîne trois, et la télévision comme Canal Algérie, qui sont diffusés en français. Par ailleurs, elle revêt une importance cruciale dans la presse écrite, avec de nombreux quotidiens algériens, tels qu'El Watan, El Moudjahid, Liberté, Le Soir, qui sont rédigés exclusivement en français.

Le français continue d'occuper une place importante dans le panorama linguistique de l'Algérie, Il est favorisé par un grand nombre d'Algériens et fréquemment mélangé à l'arabe algérien et au berbère. En tant que langue prestigieuse et contemporaine, elle subit des influences et des adaptations constantes pour répondre aux besoins des Algériens, résultant du contact permanent avec leurs langues maternelles.

D'après une enquête réalisée par le CNEAP (Centre National d'Études et d'Analyse pour la Planification) sur le statut des langues étrangères, les résultats confirment que la

langue française est considérée comme la principale langue étrangère dans la société, les entreprises et les institutions. Elle est perçue comme un outil de travail et un instrument de communication essentiel.

Dans ce contexte, l'importance accordée à la langue française réside dans son utilisation étendue qui englobe des secteurs essentiels de la société algérienne. C'est un moyen de communication essentiel permettant l'accès au savoir et à la culture universelle. C'est une langue qui occupe une place significative dans le paysage linguistique en Algérie, elle est devenue une partie intégrante de la vie des Algériens en tant que langue du savoir et de la communication.

3. L'enseignement du français langue étrangère en Algérie

Malgré les efforts déployés avec les réformes d'arabisation lancées en 1989 pour rétablir la prédominance de l'arabe, les résultats ont été mitigés, voire insuffisants, face à la forte présence de la langue française dans tous les secteurs et institutions de l'État. Dans le système éducatif, le français continue de dominer en tant que première langue étrangère enseignée, de l'école primaire jusqu'aux études supérieures. Elle est d'abord utilisée comme un moyen d'accès au savoir, puis comme un moyen d'ouverture vers l'occident. C'est pourquoi sa place est essentielle parmi les langues étrangères enseignées en Algérie. Elle est intégrée dans les trois niveaux du système éducatif algérien, commençant dès la troisième année du primaire et se poursuivant jusqu'à la troisième année du secondaire.

L'enseignement du français dans les cycles primaire, collège et secondaire en Algérie met l'accent sur le développement des compétences linguistiques essentielles telles que la compréhension de l'écrit, la compréhension de l'oral, la production de l'écrit et la production orale. L'objectif principal est d'acquérir la capacité à communiquer efficacement en langue seconde à l'écrit et à l'oral.

Les programmes liés à l'enseignement du français langue étrangère(FLE) visent à fournir aux apprenants des bases solides en grammaire, vocabulaire, conjugaison, phonétique et orthographe. Enseigner le français langue étrangère revêt une importance capitale car cela contribue à consolider les compétences linguistiques, culturelles, cognitives et sociolinguistiques des apprenants algériens. Ceci leur ouvre les portes à une variété de connaissances universelles et favorise le développement progressif de leurs aptitudes linguistiques tout au long de leur parcours scolaire.

4. La prise de parole en classe de FLE

L'un des objectifs principaux de l'enseignement du français langue étrangère est d'encourager les apprenants à développer leur compétence à s'exprimer dans cette langue, car la capacité de produire du langage est cruciale dans l'apprentissage linguistique.

D'après Larousse, la parole représente la capacité d'expression propre à l'être humain, (2001 : p.56) ce qui signifie que l'homme se distingue par sa capacité à communiquer verbalement. La prise de parole est donc l'acte de s'exprimer verbalement en public sur un sujet déterminé, il s'agit d'une compétence importante dans de nombreux contextes professionnels, y compris les réunions, les exposés oraux et débats. Cette compétence peut être soit spontanée soit préparée en fonction des circonstances et des objectifs. Elle implique souvent une maîtrise des compétences linguistiques.

De ce fait, la capacité de s'exprimer verbalement est essentielle pour interagir efficacement dans divers contextes, notamment universitaires. Elle permet de partager des idées et des émotions de manière claire et efficace entre individus. Cette compétence revêt une importance particulière dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage, où les apprenants doivent développer leurs compétences expressives pour communiquer oralement en classe.

La prise de parole en classe dans le cadre de l'apprentissage du français langue étrangère est considérée comme un moyen essentiel car elle influence positivement l'apprentissage de la langue étrangère. Plus les échanges et les interactions sont nombreux, plus l'apprenant s'approche d'une compréhension parfaite. La prise de parole ne se limite pas à de simples réponses, mais implique un échange interactif qui développe l'utilité de l'apprenant, lui permettant de développer son esprit critique, d'accepter les différences et de communiquer efficacement dans diverses situations réelles.

4.1 Les difficultés de la prise de parole

La prise de parole en langue française en classe représente une tâche complexe pour les apprenants. Les obstacles et les difficultés rencontrées lors de la communication orale sont nombreux, notamment l'incapacité à s'exprimer en français. Cette passivité verbale est due à plusieurs facteurs (psychologiques, institutionnels et linguistiques).

4.1.1 Les obstacles psychologiques

Les difficultés à prendre la parole en classe de français sont souvent liées à des facteurs psychologiques. L'apprenant peut se sentir contraint en présence d'autres élèves, ce qui peut parfois l'empêcher de s'exprimer. Il peut se retrouver dépourvu d'imagination et d'initiative, craignant d'être évalué, jugé ou contredit, ce qui peut affecter sa confiance en soi. Le trac se manifeste souvent aussi lors de situations de communication, tandis que la timidité constitue un obstacle majeur lorsque les apprenants s'expriment en classe de français par crainte des jugements et des moqueries ce qui peut inciter l'apprenant à garder le silence.

4.1.2 Les obstacles institutionnels

Le comportement de l'enseignant est essentiel pour favoriser l'expression des apprenants. Un enseignant trop autoritaire peut étouffer la libre expression en classe, entraînant une ambiance silencieuse où les apprenants se contentent d'écouter et de répéter sans pouvoir exprimer leur créativité.

4.1.3 Les obstacles linguistiques

Les statistiques de la revue « **Le français dans le monde** » ont confirmé que l'Algérie est le premier pays francophone après la France en termes d'utilisation du français. Cependant, malgré cette position, cette langue présente des difficultés linguistiques en raison de sa phonétique, de sa grammaire et de sa syntaxe différente. Les apprenants demeurent généralement conscients de ces obstacles ce qui peut progressivement ériger une barrière psychologique qui limite leur aisance à l'oral.

1. La sécurité linguistique

La sécurité linguistique représente le confort qu'éprouve un locuteur dans l'utilisation de sa langue ou d'une variante associée à une classe sociale élevée, sans ressentir d'infériorité. Parfois, un locuteur se sent en sécurité malgré une maîtrise imparfaite de la langue parlée, souvent due à une méconnaissance des règles linguistiques et à une ignorance de ses propres lacunes par rapport aux règles correctes.

Calvet définit la sécurité linguistique comme l'absence de doute chez le locuteur quant à sa manière de s'exprimer, du fait que personne ne conteste sa légitimité. Ainsi, pour ce locuteur, la norme linguistique qu'il emploie est perçue comme légitime au sein de la société.

« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme » (Calvet, L.J., 1993)

2. La naissance du concept d'insécurité linguistique

La notion d'insécurité linguistique a été introduite pour la première fois par Einar Haugen, auteur et professeur d'université, sous le concept de « schizoglossie »¹. Il l'a utilisée pour décrire les situations linguistiques où différentes normes et formes d'une même langue coexistent. (Calvet, L.J., et Moreau, M.L., 1998 : p .9)

Ce concept a été développé ultérieurement en 1966 par le sociolinguiste américain W. Labov, dans ses travaux sur la stratification sociale et les variations de prononciation du « r » dans les grands magasins de New York. Labov a remarqué que les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement sujets à l'insécurité linguistique, ce qui les pousse, même à un âge avancé, à adopter de préférence les formes de prestige utilisées par les membres les plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité se traduit chez eux par une large variation stylistique. De ce fait, selon Labov, l'insécurité linguistique est étroitement liée à la variation stylistique au sein d'une communauté linguistique.

En 1978, N .Gueunier, E .Genouvrier et A. Khomsi dans l'ouvrage intitulé « les français devant la norme », ont été les premiers à appliquer les travaux de W.Labov aux pays francophones. Leur étude portait sur différentes situations de « diglossie » en France métropolitaine ainsi qu'à la Réunion, ils ont établi un lien entre la notion d'insécurité

¹ « Schizoglossie » : terme inventé par Einar Haugen en 1962

linguistique et les situations de contact de langues, où une langue est perçue comme moins prestigieuse que l'autre de manière quasi officielle, et où les langues parlées correspondent à une stratification sociale.

Des années plus tard, en 1982, P. Bourdieu propose une analyse mettant en lumière la proximité entre le sentiment d'insécurité linguistique chez les locuteurs féminins et celui de la petite bourgeoisie, tel que mis en évidence par Labov.

En 1993, M. Francard aborde le phénomène d'insécurité linguistique dans le milieu scolaire. À la fin de son enquête, il confirme l'hypothèse selon laquelle l'institution scolaire dans le monde francophone accroît l'insécurité linguistique en privilégiant un « modèle mythique » et inaccessible, souvent assimilé au « français de Paris », au détriment des variétés linguistiques locales.

Calvet, quant à lui, se penche sur la notion d'insécurité linguistique dans les milieux plurilingues, le définissant comme le résultat des relations entre plusieurs langues.

3. Définitions et développement théorique

Auparavant, les études sur l'insécurité linguistique souffraient d'un manque de définition claire. (Roussi, M., 2009) Les chercheurs se basaient principalement sur les travaux de W. Labov sans réellement définir ce qu'est l'insécurité linguistique, ce qui a conduit à une multitude de travaux traitant cette notion de différentes manières.

W. Labov, reconnu comme le pionnier dans l'analyse de l'insécurité linguistique, dans son ouvrage « Sociolinguistique », il a exploré les changements linguistiques à travers le prisme des phénomènes de hiérarchisation sociale. Bien qu'il n'ait pas fourni de définition précise, il a suggéré que l'insécurité linguistique se manifeste principalement dans les jugements que les locuteurs portent sur leur propre langue, ainsi que dans l'écart entre leur prononciation réelle et l'usage considéré comme correct.

C'est-à-dire que, le locuteur ressent un malaise résultant de la prise de conscience d'un écart entre sa propre production linguistique et ce qui est valorisé dans sa communauté. Cela peut engendrer une sensation d'insécurité linguistique, où le locuteur se sent jugé ou mal à l'aise lorsqu'il s'exprime, notamment s'il perçoit que sa manière de parler est perçue comme déviant de la norme ou moins valorisée dans son environnement social.

Cependant, M. Francard est celui qui a entrepris la première tentative de théorisation, ce qui en fait le premier chercheur à s'engager dans un début de travail de conceptualisation de l'insécurité linguistique, il l'a décrite comme étant :

La prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de la norme véhiculée par l'institution scolaire. L'insécurité linguistique est la manifestation d'une quête non réussie de légitimité (Messaoudi, L., 2020).

D'après cette définition, l'insécurité linguistique est étroitement liée à l'existence de différentes variétés de langue, surtout à leur hiérarchisation sociale. Ce sentiment peut surgir dès que le locuteur prend conscience que la langue varie.

Après que Labov ait découvert le phénomène de l'insécurité linguistique, des sociolinguistes comme A. Boudreau ont intégré cette notion dans leurs travaux en la définissant comme suit :

Peut se caractériser comme une forme de malaise, plus ou moins accentué selon les personnes, lié à la crainte de ne pas parler sa langue comme il se doit ou selon la norme prescrite dans certaines situations de communication. Elle est rattachée aux représentations qu'un groupe de gens ou que l'individu entretient à l'égard de sa ou ses langues... Les représentations linguistiques sont fluctuantes chez un même individu, qui peut se représenter sa langue positivement ou négativement selon les situations d'interaction dans lesquelles il se trouve. L'insécurité linguistique se manifeste surtout lors d'interactions formelles entre des personnes qui incarnent une façon idéale de parler la langue — celles qui représentent « la » norme — et celles qui ne possèdent pas ou pensent ne pas posséder les pratiques langagières requises à ce moment-là. Ces dernières sont évidemment les plus susceptibles de ressentir de l'insécurité linguistique (2023 : p.3-12)

Cette définition explique que l'insécurité linguistique, selon Boudreau, se manifeste par un malaise lié à la crainte de ne pas parler sa langue correctement selon une norme préétablie, particulièrement dans des situations de communication spécifique. Elle est influencée par les représentations que les individus ont de leur propre langue. Ces représentations peuvent varier selon les situations d'interactions, avec des fluctuations entre une perception positive et négative de la langue. L'insécurité linguistique est plus prononcée

lors d'interactions incarnent une norme linguistique idéale, ce qui peut intensifier le sentiment d'insécurité chez ceux qui estiment ne pas posséder les pratiques linguistiques requises.

De façon générale, l'insécurité linguistique se réfère à un sentiment de dépréciation et d'incertitude ressenti par certains locuteurs lorsqu'ils utilisent la langue. En somme, c'est une auto-critique par rapport à leur propre manière de parler, comparée défavorablement à d'autres formes d'expression jugées plus légitimes et conformes à la norme linguistique.

Selon CALVET, « *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* » (Calvet, LJ., 1993)

En d'autres termes, l'insécurité linguistique résulte de la comparaison que fait le locuteur entre sa propre façon de parler et le parler légitime dominant

4. Les formes de l'insécurité linguistique

D'après Marie-Louise Moreau, l'insécurité linguistique peut se manifester sous deux formes. L'insécurité linguistique dite, observée dans les discours et les représentations des locuteurs, et l'insécurité linguistique agie, présente dans les pratiques langagières comme l'hypercorrection et l'auto-correction. (Djaadi, A., 2021 : p.11)

4.1 Insécurité linguistique dite

« *Telle que la reflètent les discours épilinguistique* » (Moreau, ML., 1996 : p.109)
Cette première forme fait référence au fait que l'individu confronté à l'insécurité linguistique considère et contemple des pensées ou des idées qui peuvent être contradictoires et négatives par rapport à ses différentes manières d'utiliser la langue. Autrement dit, la personne peut avoir des sentiments d'incertitude ou d'inconfort lorsqu'elle utilise différents registres linguistiques ou qu'elle s'exprime dans divers contextes linguistiques, ce qui peut entraîner des pensées négatives sur ses compétences linguistiques ou sur la manière dont elle est perçue par les autres. Ces pensées contradictoires peuvent contribuer à renforcer son sentiment d'insécurité linguistique.

4.2 Insécurité linguistique agie

Cette seconde forme se réfère à la conscience qu'il existe une norme externe d'autocorrection et d'hypercorrection perçue comme étant supérieure à la variété linguistique.

En d'autres termes, les locuteurs qui ressentent cette forme d'insécurité linguistique ont tendance à surcorriger ou à s'auto-corriger excessivement, cherchant à adopter une langue conforme à cette norme externe, même si elle diffère de leur propre variété linguistique. Cela peut également résulter d'une pression sociale ou d'une perception que certaines formes linguistiques sont plus prestigieuses ou correctes que d'autres.

5. Les types d'insécurité linguistique

Différents chercheurs ont avancé diverses typologies de l'insécurité linguistique, chacune reposant sur des critères spécifiques. Louis Jean Calvet, par exemple, a identifié trois types d'insécurité linguistique en fonction des situations où un locuteur peut se sentir vulnérable sur le plan linguistique (Messaoudi, L., 2020).

5.1 L'insécurité statutaire

« L'insécurité statutaire : naît de la représentation que la langue ou la variété que je maîtrise est perçue par moi comme illégitime ou de statut non reconnu. » (Hamdi, H., 2006 : P. 29)

Ce type d'insécurité se manifeste lorsque le locuteur utilise une langue dépourvue de statut officiel dans sa communauté. Le locuteur ressent alors que la forme linguistique qu'il utilise est socialement stigmatisée en termes de statut. Cela peut résulter du fait que la langue utilisée n'est pas considérée comme légitime ou valorisée dans certaines situations sociales, ce qui peut entraîner des sentiments d'infériorité ou d'insécurité linguistique.

5.2 L'insécurité identitaire

Ce type d'insécurité surgit lorsque la langue ou la variété linguistique utilisée par un individu ne correspond pas à celle de sa communauté d'origine ou à celle auquel il aspire appartenir. C'est souvent le cas pour les immigrants qui se trouvent déchirés entre leur désir de s'intégrer dans leur nouveau pays et leur attachement à leur pays d'origine. Ils peuvent se sentir mal à l'aise lorsqu'ils parlent différemment de leurs voisins ou collègues, car ils veulent à la fois être acceptés par leur nouvelle communauté tout en restant fidèles à leurs racines. Cette situation peut créer un sentiment de confusion ou d'incertitude quant à leur identité linguistique et culturelle.

5.3 L'insécurité formelle

« L'insécurité formelle : d'un locuteur tient à ce qu'il considère sa propre pratique linguistique comme non conforme aux normes ou du moins à l'idée qu'il se fait de ces normes. » (Hamdi, H., 2006 : p. 29)

Il s'agit d'une situation où le locuteur peut se sentir en situation de « mal parler » car sa façon de s'exprimer ne correspond pas aux normes qu'il perçoit ou à l'idée qu'il se fait de ces normes. Cette réalisation peut lui faire prendre conscience que sa manière de parler ne correspond pas à ce qu'il considère comme étant correct ou acceptable, ce qui peut engendrer des sentiments d'insécurité linguistique ou de malaise.

6. causes et origines de l'insécurité linguistique

6.1 Les représentations linguistiques

Divers chercheurs ont exploré les causes de l'insécurité linguistique, avec une attention particulière portée aux représentations linguistiques. Labov et d'autres ont étudié comment les variations linguistiques liées à des facteurs sociaux comme l'âge et le sexe peuvent influencer ce sentiment d'insécurité.

Francard a souligné l'impact des représentations sur les locuteurs, notant que les images négatives qu'ils peuvent avoir de leur propre langue contribuent à ce sentiment d'insécurité. Selon Louis Jean Calvet, les représentations reflètent la manière dont les locuteurs se positionnent par rapport aux autres locuteurs et langues, ainsi que leurs propres pratiques linguistiques. Dans cette définition, Calvet avait implicitement illustré comment les représentations influencent sur le locuteur d'une langue « *l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres.* » (1999 : p.161)

L'auteur souligne également que ces représentations influent sur :

- Les jugements portés sur les langues et la manière de les parler.
- Les attitudes envers les langues et les accents.
- Les comportements linguistiques visant à aligner la langue du locuteur sur ses jugements et attitudes.

Bien que l'identification précise des représentations linguistiques soit complexe, des chercheurs tels que Labov, Calvet, Blanchet, Milroy, entre autres, ont néanmoins entrepris de les clarifier et de proposer une définition précise.

Les représentations linguistiques : *« désignent les idées et croyances que les locuteurs ont sur leur propre langue. Cela inclut comment ils pensent à leur manière de parler et à la langue générale »* (Petitjean, C., 2009)

Cette définition des représentations linguistiques met en avant les perceptions, les croyances et les conceptions que les locuteurs ont à propos de leur propre langue. Cela englobe la façon dont ils perçoivent leur propre manière de parler ainsi que la langue dans son ensemble. En d'autres termes, les représentations linguistiques reflètent les idées et les convictions individuelles sur la langue, y compris sa structure, son usage, et son importance culturelle.

6.2 Les attitudes linguistiques

Le terme « attitude linguistique » est utilisé de manière interchangeable, sans réelle distinction de sens, avec des notions telles que représentation, évaluation subjective, jugement, opinion, pour désigner tout phénomène épilinguistique lié à la relation avec la langue.

Les attitudes linguistiques englobent les sentiments que les locuteurs ressentent à l'égard des langues ou des variantes linguistiques. Les locuteurs portent des jugements et évaluent leurs propres productions linguistiques ainsi que celles des autres en leur attribuant des valeurs positives ou négatives. En somme, les attitudes linguistiques représentent un ensemble de valeurs que les locuteurs attribuent à leur propre utilisation de la langue et à celle des autres.

Bourdieu, soutient que : *« le propre de la domination symbolique réside précisément dans le fait qu'elle suppose de la part de celui qui la subit une attitude qui défie l'alternative ordinaire de la liberté et de la contrainte »* (1982 : p.36). En d'autres termes, cette domination n'est pas simplement imposée par des forces extérieures, mais elle est aussi acceptée et intériorisée par ceux qui la subissent. Cette attitude peut contribuer au phénomène d'insécurité linguistique, où les individus se sentent incertains ou insécurisés quant à leur langue et à leur manière de parler, souvent en raison de la valorisation de certains dialectes ou accents par rapport à d'autres dans la société.

6.4 La formation linguistique

La formation linguistique du locuteur, notamment celle acquise tout au long de son parcours éducatif, peut influencer sa sécurité linguistique. De plus, se retrouver dans des situations où d'autres individus surpassent le locuteur en termes de niveau social ou, plus fréquemment, d'éducation, peut le conduire à sous-estimer ses propres compétences linguistiques et à ressentir de l'insécurité linguistique. Le manque d'interaction avec la langue est également un facteur contribuant à ce sentiment. En outre, l'insécurité linguistique peut être causée par des facteurs psychologiques tels que le manque de confiance en soi et la timidité.

7. La relation entre la norme et l'insécurité linguistique

Dans les milieux académiques, notamment parmi les sociolinguistes et les spécialistes de l'enseignement des langues « *la notion d'insécurité linguistique peut être définie brièvement comme l'inconfort ressenti par une personne au cours d'un échange verbal, le plus souvent en situation de communication formelle* »²

Cette définition souligne que l'insécurité linguistique se traduit par un sentiment d'inconfort lors d'échanges verbaux, surtout dans des contextes formels de communication. Cela implique que la personne peut éprouver une gêne ou un manque de confiance en elle lorsqu'elle communique, notamment dans des situations où elle perçoit l'importance de son langage, comme lors d'une présentation publique ou d'une discussion avec des figures d'autorité.

La notion de norme et l'insécurité linguistique sont étroitement liées car ce phénomène est lié à la maîtrise ou non de la norme dans une société donnée, ce qui justifie la nécessité d'aborder le concept de norme dans toute étude sur l'insécurité linguistique.

Cette relation était traitée par différents chercheurs, l'une de ces études menée par Bedjaoui indiquant que « *Le sentiment d'insécurité linguistique est directement lié à la non maîtrise de la norme et que plus le locuteur est loin de la norme, plus il se sent en insécurité, et plus il s'en approche, plus il est à l'abri de cette insécurité.* » (Bedjaoui, N., 2010)

Cette déclaration suggère que le sentiment d'insécurité linguistique découle en partie d'une lacune dans la maîtrise de la norme linguistique. Autrement dit, plus un locuteur

² Voir dans le site <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insecurite-linguistique/>, (Consulté le 16-03-2024)

s'éloigne de cette norme, plus il ressentira une insécurité linguistique. En revanche, en se rapprochant de la norme linguistique, le locuteur se sentira plus confiant et sécurisé dans son usage de la langue. Cela souligne l'importance de la conformité aux normes linguistiques établies pour atténuer le sentiment d'insécurité linguistique.

Dans le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Jean Dubois et ses étudiants ont défini le concept de norme comme suit ; *«On appelle une norme tout ce qui est de d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue standard»*. (1994 : p.330)

Cette définition signifie que la norme linguistique représente les pratiques langagières habituelles et généralement acceptées au sein d'une communauté linguistique. Elle reflète ainsi l'institution sociale que constitue la langue, c'est-à-dire les règles et conventions qui gouvernent son utilisation dans une société donnée. En d'autres termes, la norme définit ce qui est considéré comme correct ou standard dans la manière de parler ou d'écrire, en fonction des conventions établies par la communauté linguistique.

Les définitions de la norme et de l'insécurité linguistique révèlent un lien étroit entre elles. La norme est considérée comme le modèle à suivre aux niveaux phonétiques et grammaticaux, tandis que l'insécurité linguistique est perçue comme le malaise ressenti par une personne. Lorsqu'une personne ne respecte pas ou ne maîtrise pas une norme linguistique, elle peut éprouver un sentiment d'insécurité linguistique. Ainsi, il est plausible que la norme elle-même soit à l'origine de ce ressenti chez les individus. En cas de non-conformité à la norme établie, une personne redoute d'être critiquée, jugée, mal interprétée ou exclue lors de ses interactions verbales, la norme nourrit et amplifie ce sentiment d'insécurité linguistique.

7.1 Autour de la norme

Daniel Baggioni, d'origine Allemande affirme que l'utilisation du terme « norme » appliqué à la langue est relativement récente. (Moreau, ML., 1997 :p. 217) Il a d'abord émergé dans les cercles de la philosophie néo-kantienne avant de se diffuser dans les nouvelles sciences sociales allemandes, puis anglo-saxonnes, entre les deux guerres mondiales. Son introduction dans le domaine de la linguistique est également tardive, en particulier dans le sens de norme linguistique, où il n'apparaît que plus tardivement dans les dictionnaires de langue.

Cependant, le fait que le terme « norme » n'ait pas été enregistré dans les dictionnaires avant la Seconde Guerre mondiale ne signifie pas que la pratique normative n'existait pas durant l'époque classique en France, toute grammaire, qu'il s'agisse de grammaire générale, philosophique ou d'une langue spécifique, était normative sans ambiguïté. À cette époque, la science était à la fois descriptive et normative.

Selon J. Dubois « *On appelle norme un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel. La norme, qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme* » (Roussi, M., 2009)

Cette définition évoque le concept de norme linguistique comme un ensemble de directives qui déterminent quels usages linguistiques doivent être choisis pour correspondre à un idéal, qu'il soit esthétique ou socioculturel. La norme implique ainsi l'existence d'usage linguistique à éviter, et elle constitue le sujet d'étude de ce qu'on appelle la grammaire normative ou simplement la grammaire dans son sens habituel. Ce qui veut dire que, la norme définit les règles et les standards à suivre pour utiliser la langue de manière appropriée dans un contexte donné.

7.2 Les types de normes

De nombreuses études sur la norme linguistique ont révélé sa complexité. En effet, les règles qui la composent varient en termes de clarté et de spécificité, certaines sont bien définies quant à ce qui doit être dit ou évité, tandis que d'autres sont des coutumes établies, c'est-à-dire des habitudes qui varient selon les individus ou les contextes. Il existe même des règles qui semblent exister uniquement dans l'esprit des locuteurs, comme si elles étaient imaginées par ces derniers. (Yan, X., 2016)

Notamment, les recherches effectuées sur le concept de « la norme » ont révélé qu'il existe différentes formes de normes. Selon M.L. Moreau, professeure à l'université Belge de Mons-Hainaut, la réflexion sur ce concept s'est surtout développée chez les linguistes et sociolinguistes francophones. Leurs travaux ont conduit à la distinction de cinq types de normes :

7.2.1 Les normes de fonctionnement

Ces types de normes sont également appelées normes objectives, normes de fréquences, normes de fonctionnement. (Bessai, B., 2018 : p.34). Elles sont basées sur les habitudes linguistiques partagées au sein d'une communauté ayant la même culture. Ces normes concernent les locuteurs qui utilisent le même code linguistique au sein d'une même communauté.

Autrement dit, ces normes reflètent les habitudes linguistiques que les membres d'une communauté adoptent spontanément lorsqu'ils parlent. Elles sont constituées de règles non explicitement énoncées, mais que les individus suivent instinctivement. Même en absence d'une explication formelle, ces normes sont implicitement comprises et respectées. Les individus ressentent toujours une pression implicite pour se conformer aux attentes linguistiques de leur environnement afin d'être acceptés, même si personne ne leur indique directement comment s'exprimer ou formuler leurs idées.

Au sein d'une même communauté, certaines normes de fonctionnement ont une portée générale. Par exemple, tous les francophones placent l'auxiliaire devant le verbe. En revanche, d'autres normes de fonctionnement varient d'un contexte à l'autre, comme l'accord ou le non-accord du participe avec l'objet. Cela peut être dû à la préférence de différents groupes au sein de la communauté.

7.2.2 Les normes descriptives

Les normes descriptives, notamment connues sous les noms de normes ou règles constitutives, objectives, etc. explicitent les normes de fonctionnement. Elles sont considérées comme purement descriptives lorsqu'elles se contentent d'enregistrer les faits linguistiques sans émettre de jugement de valeur ni hiérarchiser les normes de fonctionnement concurrentes. Malgré les efforts pour documenter exhaustivement les langues, le nombre de normes descriptives reste souvent plus limité que celui des normes de fonctionnement observées dans les différents groupes linguistiques. De plus, tous les aspects des normes de fonctionnement n'ont pas reçu une attention égale de la part des linguistes, ce qui signifie que certaines régularités linguistiques peuvent temporairement échapper à leur observation, même dans les variantes linguistiques les plus étudiées.

Autrement dit, les normes descriptives sont des règles qui décrivent l'utilisation d'une langue, c'est-à-dire comment les mots sont utilisés dans une langue et comment les règles

grammaticales sont appliquées et fonctionnent, sans porter de jugement de valeur. Leur importance réside dans le fait qu'elles nous fournissent des indications sur la manière dont les individus s'expriment dans différentes situations. (Bessai, B., 2018 : p.34).

7.2.3 Les normes prescriptives

Ces normes prescriptives, également connues sous le nom de règles normatives ou normes sélectives, mettent en évidence comment des facteurs sociaux tels que les traditions, l'éducation et le statut influent sur la variation linguistique. En d'autres termes, les différences linguistiques sont influencées par des éléments sociaux et perçues différemment selon les sociétés. ML. Moreau souligne qu'en certaines régions rurales, chaque groupe croit en la qualité supérieure de son propre mode de communication, créant ainsi une pression sociale pour adopter ce langage spécifique. De plus, elle explique que le choix du style de langage est souvent influencé par le statut social, où les formes de langage utilisées par la classe supérieure sont adoptées par d'autres classes dans les contextes formels, illustrant ainsi une tendance à imiter le langage des personnes appartenant à une classe sociale supérieure dans ces situations. (Bessai, B., 2018 : p.35-36).

Notamment, ces normes identifient un ensemble de règles de fonctionnement linguistique, considérant une variété de la langue comme étant le modèle à suivre, ou « la norme ». Elles établissent ainsi une hiérarchie entre les normes concurrentes. Les critères de cette hiérarchisation sont parfois présentés comme internes à langue, reposant sur des arguments esthétiques, fonctionnels ou logiques, mais sont le plus souvent externes, les formes privilégiées étant celles qui sont le plus fréquemment utilisées dans un groupe social spécifique.

7.2.4 Les normes évaluatives (ou subjectives)

Les normes subjectives diffèrent des normes objectives. Alors que les normes objectives reposent sur des faits concrets et observables tels que la grammaire ou la prononciation, les normes subjectives concernent les attitudes et les opinions sur le langage. Ce qui veut dire que les normes subjectives sont essentiellement des opinions ou des idées sur la manière dont la langue devrait être utilisée, basées sur les préférences individuelles ou collectives des locuteurs. Ces jugements ou points de vue reposent sur ce que les personnes considèrent comme esthétique, convivial ou authentique.

Elles attachent aux formes des valeurs esthétiques affectives ou morales : ainsi, d'après Moreau, quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, etc., les stigmatisées étant perçues comme dysphoniques, relâchées, vulgaires... Quand c'est au groupe que la priorité est accordée, les formes préconisées sont ressenties comme, par exemple, plus expressives, plus chaleureuses, les autres étant prétentieuses et froides, etc. (Yan, X., 2016)

Effectivement, les normes subjectives opèrent dans le domaine des attitudes et des représentations linguistiques. Elles entretiennent des relations complexes avec les normes prescriptives, les influençant partiellement tout en étant en partie déterminées par elles. Ces normes consistent à attribuer des valeurs esthétiques ou morales aux formes linguistiques : ainsi, lorsque l'accent est mis sur le capital symbolique, les formes recommandées sont perçues comme belles, élégantes tandis que celles stigmatisées sont considérées comme dysphoniques, vulgaires, etc. Ces jugements sur les formes linguistiques reflètent les préférences affectives des locuteurs, ainsi que leurs perceptions sociales et culturelles.

7.2.5 Les normes fantasmées

ML. Moreau les décrit comme des règles difficiles à atteindre, que personne ne suit parfaitement. Elles sont parfois perçues comme trop rigides, entraînant une correction excessive de la langue. En d'autres termes, ces normes fantasmées font référence à des règles idéales difficiles à suivre et très exigeantes à respecter, ce qui peut conduire les individus à une correction excessive de la langue. Ces normes dépassent les préférences linguistiques des individus et englobent également des aspects symboliques et imaginaires, c'est-à-dire les significations et les idées que les individus attachent à certains mots ou expressions dans une langue. (Bessai, B., 2018 :p.37)

De ce fait, les normes fantasmées sont souvent superficielles, découlant des perceptions que les membres d'une communauté linguistique ont de la langue et son importance sociale, parfois déconnectées de la réalité. Ces idées, individuelles ou partagées, s'ajoutent aux normes établies, mais elles ne prennent pas toujours pleinement en compte leur véritable étendue. Elles s'intègrent à la culture linguistique du groupe et exercent une influence sur les normes de fonctionnement, prescriptives et évaluatives, bien qu'elles ne les comprennent pas toujours entièrement.

Une part importante des normes fantasmées concerne la perception de ce qu'est la norme linguistique, le rôle des grammairiens et autres instances normatives dans sa définition, ainsi

que les groupes sociaux qui en sont les détenteurs. Parfois, surtout au sein de certaines communautés francophones, de nombreux locuteurs conçoivent la norme comme un ensemble abstrait et inaccessible de règles, non incarné par des individus et auquel tout le monde est nécessairement en infraction. (Moreau, ML., 1997 :p.217)

8. Les conséquences de l'insécurité linguistique

L'identification de l'insécurité linguistique, un phénomène complexe, repose sur des indices ou des signes, appelée par Labov (1976) des « symptômes », plutôt que sur une estimation directe de son existence chez une personne.

L'insécurité linguistique se manifeste par l'incapacité de répondre adéquatement à une tâche linguistique donnée, comme l'interaction avec un locuteur natif ou la participation en classe, ce qui peut entraîner des difficultés professionnelles. Elle survient souvent dans des situations non préparées, comme lors de communications informelles avec des locuteurs natifs, où le locuteur se sent inférieur en raison d'un accent non standard ou d'un vocabulaire inapproprié. Les personnes confrontées à ce phénomène peuvent nier son existence, exprimant plutôt leur malaise ou leur peur, mais il existe des indices révélateurs de cette insécurité, notamment une baisse de la productivité linguistique et sociale.

Selon Labov, les fluctuations stylistiques se réfèrent à des changements dans la manière dont une personne parle, souvent en adaptant son langage selon le contexte ou l'interlocuteur. L'hypersensibilité à des traits stigmatisés implique une réaction excessive à des caractéristiques linguistiquement jugées négativement par la société. Par exemple, une personne pourrait être très consciente de son accent ou de certaines expressions qu'elle utilise, craignant qu'elles soient perçues comme non standard ou peu sophistiquées. La perception erronée de son propre discours renvoie au fait que quelqu'un peut mal interpréter la façon dont elle s'exprime, peut-être en surestimant les erreurs qu'elle commet ou en sous-estimant ses compétences linguistiques. Ensemble, ces phénomènes indiquent une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite-bourgeoisie, soulignant un malaise et une incertitude par rapport à leur propre langage.

« Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite-bourgeoisie » (Calvet, LJ., 1993 : p.76)

Chez Bretegnier, le sentiment de peur est identifié comme un signe d'insécurité linguistique. Elle décrit ce sentiment éprouvé par un locuteur ou un groupe de locuteurs, souvent associé à la perception de l'illégitimité de leur discours. Cela souligne une crainte profonde liée à la manière dont leur langage est perçu par les autres, ainsi qu'à un sentiment d'incapacité à s'exprimer de manière appropriée.

« En regard des modèles normatifs à l'aune desquels, dans cette situation, sont évalués les usages ; et partant, à la peur que ce discours ne le délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif » (Bretegnier, A., 2002)

Le locuteur est ainsi conscient que son discours est jugé en fonction des normes, et il craint que son langage ne soit pas conforme à ces modèles normatifs établis. Cette peur découle de la crainte que son langage non standard ou non conforme puisse entraîner une perte de légitimité et de crédibilité. En d'autres termes, le locuteur redoute que son langage ne soit pas accepté ou reconnu comme légitime au sein de sa propre communauté linguistique, ce qui remettrait en question son statut social et son sentiment d'appartenance à cette communauté.

Francard met en avant que le sentiment d'appartenir à un groupe social dominé peut générer un état d'insécurité linguistique. Il confirme que lorsqu'un locuteur essaie de suivre une norme linguistique en adoptant le langage d'autres personnes comme légitime, cela peut renforcer son sentiment d'insécurité linguistique. De plus, l'alternance codique, ou « code switching », qui survient lorsque deux langues ou plus sont utilisées dans un même contexte de communication, est considérée comme un signe d'insécurité linguistique chez le locuteur. Cette alternance peut-être perçue comme une tentative de compenser un manque de confiance dans sa capacité de s'exprimer efficacement dans une seule langue. (Messaoudi, L., 2020).

Dans son article sur l'insécurité linguistique, Messaoudi souligne que certains comportements linguistiques tels que le balbutiement, le tâtonnement et le doute caractérisent un locuteur se sentant insécurisé. Ce sentiment d'insécurité découle souvent d'un sentiment d'infériorité par rapport à une langue ayant un statut reconnu et prestigieux, car le locuteur n'est pas sûr de maîtriser cette langue de manière adéquate. Messaoudi affirme que les conséquences de l'insécurité linguistique se manifestent à deux niveaux interdépendants : les pratiques linguistiques et les représentations. (Messaoudi, L., 2020).

Au niveau des pratiques linguistiques, certains locuteurs adoptent des comportements d'hypercorrection, tentant de se conformer à ce qu'ils pensent être la norme linguistique dominante, ce qui peut parfois conduire à des erreurs graves. Ce niveau est autonome, car le locuteur exagère ses tentatives de correction sans tenir compte des conséquences potentielles.

Quant au niveau des représentations, les jugements portés par le locuteur sur une langue perçue comme prestigieuse sont souvent en contradiction avec les jugements négatifs qu'il porte sur sa propre langue. De plus, les attitudes stigmatisantes des autres locuteurs à l'égard de sa façon de parler, telles que le mépris, la moquerie et l'arrogance linguistique, peuvent entraîner une perte de confiance en soi et même conduire le locuteur au mutisme pour éviter d'être critiqué.

8.1 L'hypercorrection

L'hypercorrection est un comportement linguistique qui découle d'un sentiment d'insécurité linguistique et se présente clairement comme un symptôme évident chez les locuteurs qui se sentent linguistiquement insécurisés.

Dans la quête d'une définition de ce phénomène, il est observé que le terme « hypercorrection » comporte actuellement deux significations qui suivent deux traditions distinctes, selon F. Gadet : « l'une utilisée par les grammairiens français, et l'autre issue des travaux de Labov ». Elle a noté que, dans le contexte français, l'hypercorrection se réfère à une erreur grammaticale qui résulte d'une utilisation excessive d'une règle linguistique mal comprise ou mal maîtrisée. En tenant de suivre cette règle de manière excessive, le locuteur commet des erreurs qui sont en fait plus flagrantes que s'il avait suivi la règle correctement. C'est donc une forme de surcorrection basée sur une compréhension partielle ou incorrecte des normes grammaticales. « *Dans le sens français, hypercorrection recouvre une réalisation grammaticale fautive due à l'application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée* » (Messaoudi, L., 2020).

Dans le contexte américain, l'hypercorrection est associée à une attitude sociale qui est influencée par la connaissance des jugements sociaux portés sur les formes linguistiques, en particulier sur celles considérées comme prestigieuses. Cela signifie que les locuteurs peuvent adopter des comportements linguistiques qui reflètent une tentative de se conformer aux normes perçues comme socialement prestigieuses, même si cela peut parfois entraîner des erreurs linguistiques. En d'autres termes, l'hypercorrection dans ce sens implique une

adaptation excessive de la langue dans le but de correspondre à des normes perçues comme socialement valorisées. « *Une attitude sociale liée à la connaissance des jugements sociaux sur les formes, et spécialement sur les formes de prestige* » (Messaoudi, L., 2020).

Dans des situations formelles, l'hypercorrection est fréquemment constatée et est liée à une propension à exagérer, notamment lorsque le locuteur se sent sous observation. Cette tendance est souvent remarquée dans les discours politiques, les émissions télévisées, les présentations lors de conférences, ainsi que dans d'autres contextes similaires.

Labov étend la définition de l'hypercorrection pour englober l'application excessive d'une règle linguistique mal assimilée, allant au-delà de son usage habituel. « *Élargir l'usage habituel du terme, qui dénote l'application déplacé d'une règle imparfaitement assimilée* » (Labov, W., 1976 : p.193)

Par exemple, des erreurs telles que la liaison fautive, l'usage excessif des pronoms relatifs ou une utilisation excessive du subjonctif peuvent être considérées comme des formes d'hypercorrection.

8.2 L'échec de prise de parole

De nos jours, de nombreux étudiants rencontrent des difficultés à s'exprimer en français. Ils éprouvent souvent de l'appréhension à prendre la parole en classe, craignant d'être jugés par leurs pairs ou de faire des erreurs linguistiques cette inquiétude découle d'une image négative de soi-même et d'une sous-estimation de leurs compétences linguistiques ce qui se traduit par des comportements tels que l'hésitation, le mutisme et une timidité injustifiée.

Notamment, le manque de confiance en soi est un symptôme courant de l'insécurité linguistique. Lorsque les locuteurs perçoivent que leurs compétences linguistiques ne sont pas appréciées par leurs enseignants ou leurs camarades de classe, ils perdent confiance en eux-mêmes. Par conséquent, ils évitent de participer aux communications de peur d'être jugés ou moqués.

Py Roux affirme : « *Nombreux sont les apprenants qui ne parlent pas en classe. C'est que les conditions préalables à un travail d'expression orale ne sont pas toujours cernées. Tel élève se sent-il, tout simplement, le droit de s'exprimer.*»(Boukhris, RN., et Kharroubi, S., 2023)

Ce qui signifie que de nombreux apprenants restent silencieux en classe. Cela est souvent dû au fait que les conditions nécessaires à un travail d'expression orale ne sont pas toujours bien comprises ou clairement établies. Certains peuvent ne pas se sentir légitimes pour prendre la parole, soit parce qu'ils manquent de confiance en eux, soit parce qu'ils ne perçoivent pas l'autorisation de le faire. En résumé, l'absence de participation des apprenants à l'expression orale en classe peut être due à un manque de clarification des attentes ou des droits associés à cet exercice.

Le fait que certains apprenants interviennent rarement verbalement est souvent attribuable à une insécurité linguistique. Le sociologue français P. Bourdieu a souligné que lorsqu'une personne ne se sent pas légitime pour s'exprimer dans une langue donnée, elle est susceptible d'échouer dans ses tentatives de communication. Cela montre que cette personne est consciente de son incapacité à s'exprimer efficacement dans cette langue, ce qui explique pourquoi certains apprenants préfèrent rester silencieux. (Hammouta, K., 2021)

8.3 L'alternance codique

Le code switching (en anglais), l'alternance codique ou alternance des langues(en français) est l'une des pratiques langagières engendrée par le contact de langues. Définie comme le passage fluide d'un code linguistique à un autre au cours d'un échange verbal. Ce phénomène est observé chez les personnes bilingues, c'est-à-dire celles qui maîtrisent deux ou plusieurs langues.

Gumperz a été le principal initiateur des études sur le phénomène de l'alternance codique. Selon lui l'alternance codique est : « *La juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage ou du discours appartient à deux système ou sous-systèmes grammaticaux différents* (1989 : p.57). En d'autres termes, c'est l'utilisation alternée de deux ou plusieurs langues, variétés, codes, systèmes ou sous- systèmes au cours d'un seul et même échange verbal, énoncé, conversation.

Ce phénomène fait l'objet d'étude de plusieurs chercheurs, il a notamment été traité selon différentes perspectives. Hamers et Blanc, associent la notion de l'alternance codique à celle de stratégie de communication, pour eux il s'agit « *d'une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale* » (1983 : p.445)

Maria Causa, dans son ouvrage *L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère*, désigne les différentes fonctions de l'alternance codique dans une interaction bilingue. Pour J. Gumperz, le locuteur au sein d'une situation de communication procède au changement de langue pour clarifier une première phrase émise dans une autre langue. F. Grosjean, ajoute deux autres fonctions à l'alternance codique, selon ses propos ; Le locuteur se sert de l'alternance des langues dans deux situations : La première, lorsqu'il ne possède pas le même niveau de maîtrise des deux langues (source et cible) pour parler du même thème, par exemple, il ne dispose pas du mot qui correspond suffisamment à la réalité exprimée dans la langue source mais plutôt dans la langue cible. La deuxième, le locuteur fait appel à l'alternance codique pour affirmer son identité et son appartenance à une communauté linguistique. (2002 : p .32)

8.4 L'interférence

L'interférence est l'un des phénomènes issu de contact de langues.il a été introduit à la linguistique grâce aux travaux d'Uriel Weinreich, dans son ouvrage « *Languages in contact* » (1953). (Calvet, LJ., 1993 : p.23)

Pour Hamers « *l'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent* » (Moreau, ML., 1997 : p.178). C'est-à-dire que, l'interférence constitue la première difficulté que peut rencontrer l'apprenant lors de l'apprentissage d'une langue étrangère car celui-ci a tendance à mélanger deux codes parce qu'il a du mal à s'exprimer en langue étrangère.

Notamment, il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. (Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, JB., Mevel, JP., 1994 : p.252)

C'est le cas quand une personne parle deux langues comme le français et l'arabe, il peut arriver qu'elle utilise involontairement des sons, des mots ou des structures grammaticales de l'arabe lorsqu'elle parle français. Cela se nomme interférence linguistique et se produit souvent car le cerveau est habitué à utiliser les deux langues, ce qui peut entraîner un léger mélange entre elles de temps en temps.

En d'autres termes, l'interférence survient lorsqu'il y a transfert de caractéristiques de la langue maternelle vers la langue cible. Par exemple, un locuteur natif du français pourrait substituer « le » à « the » en anglais. Contrairement aux erreurs courantes, l'interférence est souvent influencée par des facteurs culturels, sociaux ou éducatifs. Les locuteurs peuvent être inconsciemment guidés par les structures et les normes de leur langue maternelle lorsqu'ils utilisent une langue étrangère. La similarité entre la langue maternelle et la langue cible peut également provoquer l'interférence. Les structures grammaticales, la syntaxe et le vocabulaire peuvent être similaires entre les deux langues, incitant ainsi l'apprenant à appliquer les mêmes règles ou mots dans la nouvelle langue. Les différences de prononciation peuvent également entraîner l'interférence. Les apprenants peuvent utiliser les règles de prononciation de leur langue maternelle dans la nouvelle langue, ce qui peut engendrer des erreurs.

Conclusion partielle

Dans ce premier chapitre sur la situation linguistique en Algérie, nous avons exploré la diversité des langues pratiquées dans le pays, notamment l'arabe, le berbère, le français et l'anglais chacune ayant son propre statut et influence dans la société algérienne.

En parallèle, nous avons sondé la prise de parole comme une aptitude fondamentale de l'être humain, tout en identifiant les nombreux obstacles psychologiques, institutionnels et culturels qui la limitent. En définissant des notions clés telles que la sécurité linguistique et l'insécurité linguistique, nous avons mis en lumière les causes de l'insécurité linguistique, éclairant ainsi les facteurs qui contribuent à ce phénomène complexe. Nous avons également examiné les conséquences de cette insécurité sur l'échange verbal.

En fin de compte, le but de ce chapitre théorique est d'apporter des éclaircissements essentiels sur l'insécurité linguistique et son impact sur la prise de parole.

Chapitre 2

Description et analyse du corpus

Introduction partielle

Dans ce chapitre portant sur l'expérimentation et l'analyse des données, nous aborderons l'enquête que nous avons menée pour explorer davantage la recherche et évaluer l'existence du sentiment de l'insécurité linguistique chez les étudiants en deuxième année de licence français à l'université de Bejaïa. Pour cela, nous avons opté pour la technique la plus appropriée pour répondre à notre problématique à savoir l'entretien semi-directif.

Dans le chapitre « Description et analyse du corpus », notre objectif est de détailler l'approche méthodologique employée pour la collecte et l'analyse des données. Nous débuterons en décrivant le processus de collecte des données, puis expliquerons les raisons ayant motivé le choix de cette méthode d'enquête, son déroulement, le public ciblé, et nous présenterons le guide d'entretien. Enfin, nous procéderons à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies lors de cette enquête.

I. Présentation et description du corpus

1. Public visé

Dans le cadre de notre étude, nous avons spécifiquement sélectionné les étudiants de deuxième année de licence inscrits au département de français. Cette décision a été prise afin de cibler un groupe précis d'apprenants à un stade critique de leur parcours académique, où ils ont déjà acquis une certaine compétence en langue française. Toutefois, ils pourraient encore faire face à des difficultés de confiance, liées à l'insécurité linguistique.

Pour cette étude nous avons analysé les réponses de 20 étudiants, comprenant (19 filles et 1 garçon), âgés entre 19 et 30 ans.

2. Instrument d'enquête

L'entretien semi-directif, également appelé semi-dirigé, est une méthode d'enquête couramment utilisée dans les sciences humaines et sociales. Contrairement à un questionnaire, il s'agit d'une interview où les discussions sont guidées et dirigées par le chercheur. Nous avons choisi d'opter pour l'entretien semi-directif pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela nous permet d'approfondir nos données et d'offrir aux enquêtés un large éventail de réponses possibles. Ensuite, cette méthode nous permet de recueillir un corpus de données ciblé tout en posant des questions précises et en examinant l'expression orale des enquêtés. Enfin, l'entretien semi-directif privilégie la qualité des données plutôt que leur quantité, en adoptant une approche qualitative qui se concentre sur la compréhension approfondie des phénomènes à travers des données non chiffrées, pour explorer les expériences et les opinions des individus. Contrairement à l'approche quantitative, elle utilise des données chiffrées et des statistiques pour étudier un phénomène donné.

3. Protocole de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée au cours du mois de mars 2024 à l'université Abderrahmane-Mira de Bejaïa (Aboudaou), avec les étudiants en deuxième année de licence. Les échanges ont eu lieu sur une période de deux jours consécutifs. Le 3 mars 2024, les entretiens ont eu lieu de 8h à 13h, et le lundi 4 mars 2024, de 9h jusqu'à environ 13h. Le premier jour, nous avons réalisé dix entretiens, suivis de dix autres le jour suivant. Les enregistrements ont duré entre 2 à 5 minutes.

Nous avons choisi d'utiliser l'enregistrement vocal comme support pour saisir les données pendant les entretiens. Cette décision a été prise dans le but de capturer de manière précise et exhaustive les réponses des participants. Cette approche nous a également permis de revenir en arrière et d'écouter à nouveau les entretiens afin de saisir les nuances et même de clarifier les aspects qui nous auraient échappé, afin de mieux comprendre ce que les apprenants expriment.

4. La méthodologie

Comparé à une approche quantitative qui se concentre sur une analyse statistique pour identifier des tendances et tester des hypothèses, l'approche qualitative de l'entretien semi-directif offre non seulement une interaction humaine enrichissante entre le chercheur et les participants, favorisant un climat de confiance propice à l'obtention des réponses sincères mais permet aussi une compréhension plus fine et contextuelle des phénomènes, comme l'insécurité linguistique.

5. Le guide d'entretien

Nous avons minutieusement conçu une série de (11) questions pour guider nos entretiens. Chaque question a été préparée avec soin et planifiée de manière à couvrir différents aspects du sujet étudié.

À chaque étudiant avec qui nous avons mené nos entretiens, nous avons posé les questions suivantes :

1. Voulez-vous vous présenter : - Nom

-Age

-Sexe

-Faculté

-Niveau d'étude

-Votre langue maternelle

2. Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

3. Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

4. Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?
5. Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?
6. Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?
7. Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?
8. Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?
9. Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?
10. Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?
11. Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

6. Les difficultés rencontrées lors de l'entretien

Lors de notre enquête, nous avons été confrontés à plusieurs défis qui ont rendu notre tâche plus complexe. Tout d'abord, la période choisie pour mener l'enquête, juste avant le mois de Ramadan, a posé problème en raison d'une forte absence d'étudiants, ce qui a entraîné des salles souvent vides.

En outre, le format d'entretien oral que nous avons choisi nous a posé des complications, certains étudiants étant réticents à s'exprimer de cette manière en raison d'un vocabulaire jugé insuffisant ou par peur de faire des erreurs. Par exemple, nous avons eu deux étudiantes avec lesquelles nous avons convenu de réaliser un entretien oral après les avoir persuadées de son utilité et de sa simplicité. Cependant, elles ont réalisé que cela ne leur convenait pas et ont finalement refusé de participer.

De plus, les étudiants interrogés n'étaient pas toujours réceptifs à nos questions et n'étaient pas toujours à l'aise lors de l'enquête, ce qui a limité notre capacité à recueillir davantage d'informations.

Enfin, la transcription orthographique des enregistrements s'est avérée une tâche ardue en raison de la qualité vocale variable et de la prononciation erronée de certains enquêtés.

II. Analyse du corpus

1. La langue utilisée en classe

Nous avons posé cette question : **Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?**

Cette question est posée dans le but de déterminer la langue que les étudiants utilisent le plus fréquemment en classe. En outre, elle vise à identifier les besoins particuliers des étudiants en matière de compétences linguistiques. Par exemple, si de nombreux étudiants utilisent une langue autre que le français, langue d'enseignement, cela peut indiquer qu'ils ont besoin d'un soutien supplémentaire pour améliorer leurs compétences en français.

Les réponses obtenues

- (hésitation) Dans la faculté (hésitation) de langue française, on est obligé de (hésitation) de répondre en français. (Enquête 07)
- (hésitation) Pour m'exprimer en classe, j'utilise la langue française. Et parfois je mélange le kabyle et l'arabe. (Enquête 11)

Lorsque la question a été posée à l'enquête (07), il a manifesté une hésitation à trois reprises lors de la formulation de sa réponse. Finalement, il a répondu en disant que « *dans la faculté de langue française on est obligé de répondre en français* ». Son hésitation et sa réponse suggèrent qu'il utilise le français par obligation et non pas par choix.

Cette réaction suggère que, pour certains individus, l'utilisation du français en classe peut être perçue comme une norme institutionnelle imposée, plutôt qu'un choix naturel. Cette perception peut influencer la manière dont ces individus interagissent linguistiquement en classe, et peut également refléter une forme d'insécurité linguistique liée à l'obligation de conformité à des normes linguistiques spécifiques.

La réponse de l'enquête (11), suggère qu'il utilise la langue française mais il arrive parfois qu'il mélange le kabyle et l'arabe avec le français. Cela pourrait indiquer une certaine difficulté à maintenir une utilisation exclusive du français en classe. Notamment, le recours à ces deux langues relève d'une insécurité linguistique.

En effet, l'insécurité linguistique peut jouer un rôle important dans l'utilisation de plusieurs langues lors de la prise de parole, surtout si la langue principale de l'enseignement ou de la situation de communication n'est pas la langue maternelle ou la langue dominante des locuteurs.

Dans des situations où l'insécurité linguistique est présente, les individus peuvent avoir recours à l'alternance entre différentes langues comme stratégie pour s'adapter et naviguer dans leur environnement social. Par exemple, si une personne se sent moins compétente dans la langue dominante d'un contexte donné, elle pourrait choisir d'utiliser une autre langue dans laquelle elle est plus à l'aise pour exprimer ses idées de manière claire et précise. En faisant cela, les locuteurs cherchent à se sentir plus confiants et à être mieux compris.

D'après ses dires, l'enquêté (11) favorise sa langue maternelle, le kabyle. Dans le contexte algérien, où l'Arabe est une langue d'enseignement dès le début de la scolarisation, il est probable qu'il la maîtrise mieux que le français. Ce choix linguistique peut être interprété comme une réaction à une insécurité linguistique perceptible dans son discours, et que l'on pourrait qualifier plus précisément d'alternance codique. Ainsi, cette alternance entre ces trois langues peut être vue comme une stratégie pour compenser ses lacunes linguistiques, résultant soit de ses habitudes, de ses préférences, ou de la crainte de ne pas pouvoir s'exprimer aisément en français.

Selon G. Chloros, la compétence linguistique des interlocuteurs peut influencer le choix des langues utilisées et le recours à l'alternance codique. Certains individus se sentent plus à l'aise en français, tandis que d'autres préfèrent l'alsacien. Ainsi, une conversation peut passer du français à l'alsacien si l'un des participants a du mal à s'exprimer en français. (1983 : p.21)

En raison des lacunes linguistiques, l'alternance codique est utilisée pour pallier ces difficultés, permettant aux locuteurs de communiquer leurs intentions. Elle sert également à combler les vides momentanés lorsqu'un mot approprié n'est pas disponible dans la langue de base, en utilisant un mot d'une autre langue ou variété linguistique.

Les réponses obtenues ainsi que nos observations pendant l'entretien semblent indiquer une forme d'insécurité linguistique chez les enquêtés. Dans la première réponse, le fait d'être obligé de s'exprimer en français dans un milieu universitaire francophone peut exercer une

pression pour maîtriser parfaitement la langue, ce qui pourrait entraîner un sentiment d'insécurité linguistique si l'enquêté ne se sent pas à l'aise avec la langue française. La seconde réponse met également en lumière une forme d'insécurité linguistique, car même si l'enquêté utilise principalement le français en classe, le fait de parfois mélanger le kabyle et l'arabe suggère une difficulté à s'exprimer de manière fluide et cohérente exclusivement en français.

2. La prise de parole en classe

Nous avons posé la question suivante : **Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?**

Cette question vise à évaluer si nos enquêtés participent régulièrement en classe et s'ils se sentent à l'aise pour s'exprimer oralement devant leurs pairs. Elle permet également d'évaluer implicitement leurs compétences linguistiques, y compris la formation des phrases, le vocabulaire utilisé et leur niveau de langue. Les réponses à cette question ont validé l'existence d'une forme d'insécurité linguistique, car tous nos enquêtés ont reconnu avoir des difficultés plus ou moins prononcées à s'exprimer en classe.

Les réponses obtenues

- Pas souvent, (hésitation) des fois je me bugge, (silence) je bugge (autocorrection) (silence). Voilà, je me stress. (enquêté 01)
- Pas tout le temps, ça dépend il y a des profs (hésitation) je peux pas faire des débats avec eux. (enquêté 02)
- Non. (enquêté 04).
- Pas souvent, mais quand le prof (hésitation) m'interroge, je prends la parole. (enquêté 11)

La réponse de l'enquêté (01) révèle un état d'anxiété et de stress associé à la prise de parole en classe. L'utilisation du terme « bugge » suggère une forme de blocage ou de confusion qui peut survenir lorsqu'il prend la parole. Ce sentiment de stress peut être attribué à divers facteurs, tels que la crainte de faire des erreurs, la peur du jugement des autres ou le manque de confiance en soi. En exprimant ouvertement ses difficultés à prendre la parole, l'enquêté (01) met en lumière l'importance des besoins psychologiques des apprenants pour favoriser leur engagement et leur participation en classe.

« *Je me stress* » n'est pas une formulation grammaticalement correcte en français. Pour exprimer le fait de ressentir du stress, on utilise plutôt des formulations comme « je suis stressé » « je me sens stressé ». « *Je me stress* » est une marque d'interférence syntaxique de l'arabe « نفلق روي » ce qui indique que l'enquêté (01) ne maîtrise pas correctement les règles de la langue française.

L'interférence syntaxique survient lorsqu'une personne ne possède pas une maîtrise complète des règles grammaticales de la langue qu'elle emploie. Cela entraîne le transfert involontaire de certaines règles grammaticales de sa langue maternelle vers une autre langue. En conséquence, des éléments de la syntaxe de la langue d'origine s'immiscent dans le discours d'une autre langue. Autrement dit, c'est lorsque des caractéristiques syntaxiques de l'arabe sont accidentellement intégrées dans le discours en français.

A. Hassan avance que dans le domaine de la grammaire, l'interférence linguistique engendre des dysfonctionnements dans l'utilisation des règles syntaxiques ainsi que dans le marquage fonctionnel spécifique de groupes de mots. (1974 : p.168)

C'est-à-dire que lorsqu'une personne parle ou écrit dans une langue autre que sa langue maternelle, elle peut involontairement transférer des structures grammaticales, des schémas syntaxiques ou des conventions de marquage de mots de sa langue maternelle vers la langue qu'elle utilise actuellement. Ce processus, connu sous le nom d'interférence linguistique, peut entraîner des dysfonctionnements dans l'utilisation correcte des règles de grammaire et dans la manière dont les groupes de mots sont marqués fonctionnellement dans la nouvelle langue.

L'enquêté (11) et l'enquêté (02) avaient des réponses plus ou moins similaires à celle du premier enquêté c'est-à-dire qu'ils ne prennent pas souvent la parole en classe. Tandis que l'enquêté (04) « *Non* », admet clairement qu'il ne prend pas la parole en classe.

Ces réponses indiquent que la prise de parole en classe est influencée par plusieurs facteurs, notamment la relation avec les enseignants et le contexte spécifique de la situation.

L'enquêté (02) mentionne que sa participation dépend de divers éléments. Il semble indiquer qu'il se sent plus à l'aise de s'exprimer dans certaines situations plutôt que dans d'autres.

L'enquêté (11) souligne qu'il est plus enclin à prendre la parole lorsqu'il est directement interrogé par le professeur. Cela peut refléter une réaction à la pression sociale de

répondre aux attentes de l'enseignant. D'après notre observation lors des entretiens, il semble que tous nos enquêtés présentent des signes d'insécurité linguistique lorsqu'ils sont confrontés à la nécessité de prendre la parole en classe devant leurs camarades ou enseignants.

Effectivement, ces réponses sont liées à l'insécurité linguistique, qui se manifeste par une réticence à prendre la parole en classe. Les obstacles tels que l'hésitation, le stress et l'autocorrection peuvent être perçus comme des manifestations de cette insécurité linguistique, qui entrave la confiance des enquêtés dans leur capacité à s'exprimer efficacement en français. De plus, les préférences personnelles des enquêtés ou les difficultés avec certains professeurs soulignent également des obstacles qui peuvent être liés à des sentiments d'insécurité ou de malaise linguistique dans des situations spécifiques en classe. Ces réponses mettent en lumière l'influence de l'insécurité linguistique sur la participation et l'expression des enquêtés en classe.

En somme, l'insécurité linguistique influence considérablement le comportement des étudiants en classe particulièrement en ce qui concerne leur volonté à prendre la parole. Lorsque les étudiants se sentent anxieux ou peu sûrs de leurs compétences linguistiques, ils ont tendance à adopter une attitude plus passive, évitant de participer activement aux discussions ou aux exercices oraux, cette réticence découle de la peur de commettre des erreurs ou de ne pas être compris, ce qui limitent leur engagement en classe.

En revanche, lorsque les étudiants se sentent plus confiants dans leur maîtrise de la langue, ils sont plus enclins à prendre la parole et à contribuer aux échanges en classe. Ainsi, la réduction de l'insécurité linguistique peut favoriser une participation plus dynamique et enrichissante, renforçant ainsi l'expérience d'apprentissage globale des étudiants.

En fin de compte, l'échec de prise de parole émerge comme une conséquence directe de cette insécurité linguistique.

3. L'emploi de plusieurs langues en classe

Nous avons posé cette question : **Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui, dites pourquoi ?**

L'objectif de cette question adressée aux étudiants est d'analyser leurs habitudes linguistiques lorsqu'ils prennent la parole en classe, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de plusieurs langues. Si les réponses obtenues révèlent une tendance à mélanger les langues, cela peut être interprété comme un indice révélateur d'insécurité linguistique.

Le recours à plusieurs langues au cours d'un même échange en classe peut refléter une certaine appréhension à s'exprimer exclusivement dans la langue d'enseignement, suggérant ainsi un besoin de soutien supplémentaire pour renforcer les compétences linguistiques des étudiants en français.

Les réponses obtenues

- Oui, oui, y' a des mots j'arrive pas à exprimer en français. Donc j'utilise ma langue maternelle. (enquête 01)
- Oui, ça m'arrive (hésitation) parfois c'est genre (silence) on se perturbe genre (hésitation) on apprend beaucoup de, je vais te parler quand j'étais au lycée en faisant trois langues ; allemand, (hésitation) anglais et français ça m'arrive même de mélanger, (genre) des quand je parle soi-disant allemand je mélange anglais et allemand (hésitation) (genre) je prends un pronom personnel, dans une phrase, (genre) une phrase je prends (genre) un pronom personnel en anglais et un verbe en allemand, je ne sais pas (genre) parce qu'on apprend plusieurs langues au même temps etc. (genre). Donc ça, après quand je parle si j'oublie quelque chose je remplace avec une autre langue. (rire) C'est ça. (03)
- (hésitation) J'ai l'habitude de (hésitation) de mélanger le kabyle, le français des fois, rarement l'arabe. (enquête 08)
- Oui, c'est, oui ça (auto-correction) ça m'arrive (silence) c'est peut-être je n'ai pas un vocabulaire suffisant. Et aussi peut-être aussi je ne trouve pas des mots à utiliser pour exprimer ce que je voulais dire. Donc, ça m'arrive. (enquête 14)
- Oui, par exemple j'ai des difficultés pour exprimer le message, (hésitation) c'est ça. (enquête 18)
- Oui, le kabyle des fois pour bien transmettre le message. (enquête 19)

Ces réponses suggèrent que les étudiants ont tendance à utiliser plusieurs langues lorsqu'ils s'expriment en classe principalement en raison de certaines difficultés linguistiques et de la recherche de mots pour transmettre leur message de manière efficace.

« *Oui, oui, y a des mots j'arrive pas à les exprimer en français. Donc j'utilise ma langue maternelle* ». L'enquête (01) semble utiliser sa langue maternelle pour combler les lacunes dans son vocabulaire français, révélant ainsi une certaine insécurité linguistique et un besoin pour renforcer ses compétences en français.

Dans cet exemple, « *on se perturbe* » l'enquêtée (03) a commis une erreur d'interférence linguistique de type syntaxique. Plus précisément, la phrase en question manque de verbe comme « sentir » ou d'auxiliaires comme « être ». La formulation correcte serait « on se sent perturbé » ou bien « on est perturbé »

Par ailleurs, il convient de noter les hésitations, le moment de silence, l'éclat de rire ainsi que les répétitions récurrentes qu'il a fait, rendant parfois l'interprétation de ses propos difficile à comprendre. Ces manifestations semblent être les conséquences d'une insécurité linguistique.

Les hésitations et les moments de silence peuvent indiquer que l'étudiant est en train de chercher les mots appropriés pour exprimer son idée. De même, les éclats de rire peuvent être une réaction à l'embarras ou à l'incertitude quant à la façon de formuler correctement leurs pensées en français.

Les répétitions récurrentes peuvent également être un signe d'insécurité linguistique, car les étudiants peuvent se sentir obligés de répéter leurs mots ou leurs phrases pour s'assurer d'avoir bien articulé. Cela peut résulter d'une préoccupation quant à leur clarté de communication ou à leur capacité à se faire comprendre en français.

« (*Hésitation*) *j'ai l'habitude de (hésitation) de mélanger le Kabyle, le français des fois, rarement l'arabe* ». L'enquêté (08) montre une tendance à mélanger différentes langues, ce qui peut refléter une forte influence de sa langue maternelle et un besoin de pratiquer davantage le français pour améliorer sa maîtrise de la langue.

« *Oui, par exemple j'ai des difficultés pour m'exprimer le message, (hésitation) c'est ça* ». L'enquêté (18) semble éprouver des difficultés à s'exprimer clairement en français, ce qui peut être interprété comme un signe d'insécurité linguistique ou de manque de pratique dans la langue.

« *Oui, le Kabyle des fois pour bien transmettre le message* ». L'enquêté (19), suggère qu'il se sent plus à l'aise dans sa langue maternelle pour exprimer ses idées de manière précise.

Les réponses fournies par les étudiants révèlent une tendance à utiliser plusieurs langues en classe, ce qui peut refléter divers facteurs, notamment des difficultés linguistiques, une préférence pour la langue maternelle et un manque de confiance en français. Les hésitations observées chez certains enquêtés suggèrent une certaine incertitude ou une

recherche active des mots appropriés en français, ce qui peut indiquer une insécurité linguistique. De même, la mauvaise prononciation et l'autocorrection de l'enquêté (14) par exemple témoignent des défis rencontrés par certains étudiants dans l'expression orale en français.

En d'autres termes, les réponses des étudiants mettent en évidence plusieurs indices d'insécurité linguistique lors de leurs interventions orales en classe. Certains évoquent des difficultés d'exprimer certains mots en français, optant alors pour langue maternelle comme alternative. D'autres mentionnent des moments d'hésitation et de confusion lorsqu'ils parlent, souvent liés à une recherche active des mots appropriés. De plus, certains reconnaissent même mélanger différentes langues, ce qui peut refléter une incertitude quant à la maîtrise exclusive du français. Les manifestations de cette insécurité linguistique incluent le recours à la langue maternelle, les hésitations et la confusion tout indiquant un besoin de soutien pour renforcer la confiance et les compétences linguistiques des étudiants en français.

Les témoignages des étudiants révèlent comment l'insécurité linguistique influence leurs choix et comportements linguistiques en classe. Le recours à plusieurs langues, tel que le kabyle, l'arabe, peut être perçu comme une stratégie d'adaptation pour surmonter les défis linguistiques et les lacunes lexicales en français.

Cette tendance à mélanger les langues peut être interprétée comme une manifestation de l'insécurité linguistique des étudiants, qui cherchent à maximiser leur efficacité communicationnelle en utilisant les ressources linguistiques dont ils disposent. Le fait de se tourner vers leur langue maternelle dans des moments d'incertitudes ou de recherche active de mot en français révèle une préoccupation sous-jacente quant à leur capacité à s'exprimer de manière fluide et précise dans la langue d'enseignement.

De ce fait, le choix linguistique des étudiants en classe, notamment le recours à plusieurs langues et les manifestations d'incertitude lors de leurs interventions en français, révèlent l'impact tangible de l'insécurité linguistique sur leur expérience d'apprentissage des étudiants. Ces comportements peuvent être interprétés comme des mécanismes d'adaptation face à un environnement linguistique intimidant et exigeant.

4. Les difficultés rencontrées en classe

Nous avons posé cette question : **Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?**

Cette question est essentielle pour comprendre les défis spécifiques auxquels les étudiants sont confrontés lorsqu'ils prennent la parole en français. Si les réponses révèlent des difficultés, cela peut indiquer une certaine forme d'insécurité linguistique.

Les réponses obtenues

- Oui, ça m'arrive plusieurs fois. (hésitation) Des fois, quand je suis en classe et il y' a tout le monde qui me regarde. (enquête 01)
- (hésitation) Oui, je retrouve toujours des difficultés, parfois (hésitation) on veut dire quelque chose et on ne trouve pas le vocabulaire exact. Donc, (silence) c'est ça la difficulté. (enquête 12)
- (hésitation) Des fois, je rencontre comme ça des difficultés, par rapport (pause) à mon anxiété car des fois on a des fausses anxiétés c'est pour ça (hésitation) des fois on trouve des difficultés à s'exprimer à cause du stress à cause (hésitation) de trouble sociaux à cause de plusieurs chose en fait. (enquête 13)
- Oui, (hésitation) par exemple, j'ai un problème d'articulation, (pause) aussi (hésitation) à cause du stress et l'anxiété sociale ça m'arrive de bégayer, (hésitation) de bugger. (hypercorrection) (Enquête 15)
- Oui, déjà je suis timide, Je me stress, (hésitation) car (hésitation) je n'ai pas (za3ma) un bon vocabulaire, c'est simple. (enquête 02)
- (hésitation) Oui, par exemple c'est quand je ne comprends pas (pause) quelque chose au bien c'est (pause) quand d'ailleurs même (pause) même à l'oral ça m'arrive y' a des choses que (pause) même si j'ai une idée à exprimer je trouve pas des mots à utiliser (pause) ça m'arrive très rarement. (enquête 14)

Ces réponses mettent en lumière les défis spécifiques auxquels les étudiants sont confrontés lorsqu'ils prennent la parole en français en classe.

L'enquête (01), évoque la difficulté de s'exprimer en français devant toute la classe, suggérant ainsi une certaine anxiété liée à la prise de parole devant un public. La présence d'hésitation dans sa réponse peut refléter une insécurité linguistique et une appréhension à s'exprimer en français devant ses pairs.

L'enquête (02), l'enquête en question semble être confronté à plusieurs défis dans son apprentissage linguistique, tels que la timidité, le stress et surtout le recours à sa langue maternelle lorsqu'il a utilisé le mot en Kabyle (za3ma) comme une sorte d'explication, il

semble avoir besoin de revenir à quelque chose de familier pour se rassurer, ce qui l'a poussé à utiliser ce mot de manière alternative.

L'enquête (12), souligne les difficultés rencontrées pour trouver les mots exacts en français, ce qui peut indiquer un manque de vocabulaire linguistique. Les hésitations et le silence dans sa réponse suggèrent également une certaine gêne ou nervosité liée à la communication en français ce qui relève de l'insécurité linguistique.

L'enquête (13), évoque l'anxiété sociale comme un facteur contribuant aux difficultés rencontrées lors de la prise de parole en français. Cela peut indiquer une peur du jugement des autres et une crainte de faire des erreurs en public. Les hésitations dans sa réponse reflètent probablement une certaine appréhension à aborder le sujet de l'anxiété sociale.

Les propos de l'enquête (14) montrent une contradiction. D'une part, il décrit des difficultés à trouver les mots pour s'exprimer et à comprendre certains éléments, ce qui suggère des défis significatifs dans sa communication. D'autre part, il affirme que ces difficultés sont rares. Ainsi, à partir de cette contradiction, on peut constater le manque de concentration que subit cet étudiant et son inconfort avec la langue française, sans oublier les pauses qu'il fait à chaque fois qu'il essaye de dire quelque chose. Tout ceci prouve le degré d'insécurité linguistique ressenti par l'enquête.

L'enquête (15), mentionne des problèmes d'articulation et de bégaiement lorsqu'il parle en français, ce qui peut être lié au stress et à l'anxiété ressentis en classe. Les hésitations et les pauses dans sa réponse soulignent probablement une certaine gêne ou malaise lorsqu'il aborde ce sujet délicat.

Les réponses fournies par les enquêtés mettent en évidence les nombreux défis auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils prennent la parole en français en classe. La prévalence des difficultés rencontrées, telles que les hésitations, les problèmes d'articulation, le bégaiement et l'anxiété sociale et même le recours à la langue maternelle souligne l'ampleur du défi pour ces étudiants. Ces difficultés ne se limitent pas seulement aux aspects linguistiques, mais englobent également des aspects émotionnels et psychologiques qui peuvent affecter la confiance et la performance des étudiants en classe.

Une autre perspective à considérer est que certains répondants peuvent ne pas être pleinement conscients de leur insécurité linguistique. Leur manque de familiarité avec ce concept peut les amener à sous-estimer ou à minimiser leur propre expérience d'insécurité

linguistique. Ainsi, leurs réponses évasives ou ambiguës telles que « des fois » peuvent refléter une compréhension limitée de ce qu'implique réellement l'insécurité linguistique.

En outre, en observant les comportements non verbaux des répondants, tels que leur ton de voix ou leurs gestes, on peut parfois détecter des signes d'insécurité linguistique même lorsque les enquêtés ne les mentionnent pas explicitement. Ces manifestations subtiles peuvent être révélatrices de sentiments d'anxiété ou d'incertitude linguistique qui peuvent influencer la manière dont les individus interagissent dans des contextes linguistiques variés.

5. Les réactions face à l'incapacité de s'exprimer

Nous avons posé cette question : **Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?**

Le but de cette question est de comprendre comment les étudiants gèrent l'insécurité linguistique et les stratégies qu'ils utilisent pour surmonter les difficultés de l'échange verbal. Les étudiants pourraient réagir de différentes manières lorsqu'ils rencontrent des difficultés à s'exprimer en français. Ils pourraient choisir de rester silencieux, évitant ainsi de parler pour ne pas commettre des erreurs ou de se sentir mal à l'aise.

Les réponses obtenues

- Je me tais. (Enquêté 02)
- (hésitation) (silence), J'essaie, genre, (hésitation) je trouve un vocabulaire, j'essaie. (03)
- (hésitation) Donc, j'essaie d'écrire mes idées, pour pouvoir les lire au moins. (rire) (Enquêté 06)
- (hésitation) Je stress. (07)
- (hésitation) (silence) Des fois je demande à quelqu'un, ou je regarde directement sur le net (Enquêté 08)
- (hésitation) Je prends la parole en kabyle. (Enquêté 16)

Ces réponses offrent un aperçu intéressant des différentes réactions des étudiants face à l'insécurité linguistique.

« *Je me tais.* » (Enquêté 02) : cette réponse suggère que l'étudiant préfère éviter de parler lorsqu'il se sent incapable de s'exprimer en français. Cela peut refléter un manque de

confiance dans ses compétences linguistiques et une certaine timidité à prendre la parole ou plutôt une préférence pour éviter les situations où il se sent vulnérable.

La présence du silence et l'hésitation chez l'enquêté (03), peut indiquer sa frustration face à ses difficultés linguistiques. En somme, bien que l'étudiant fasse un effort de trouver un vocabulaire adapté, ses difficultés persistent malheureusement, ce qui réduit la quantité d'informations qu'il peut transmettre.

« (Hésitation) *Donc, j'essaie de d'écrire mes idées, pour pouvoir les lire au moins.* (Rire) » (Enquêté 06) : cette réponse montre que l'enquêté choisit de passer par l'écriture pour clarifier ses idées. Cela suggère qu'il se sent peut-être plus à l'aise avec une communication écrite, où il a plus de temps pour organiser ses pensées. Le rire qui accompagne la réponse pourrait également refléter une certaine nervosité face à la situation ou une tentative de dédramatiser la situation. .

« (Hésitation) (silence) *des fois je demande à quelqu'un, ou je regarde directement sur le net* » (Enquêté 08) : l'enquêté décrit ici une stratégie de recherche de soutien en demandant de l'aide à d'autres personnes ou en cherchant des informations en ligne pour compenser son manque de compétences linguistiques en français.

« (Hésitation) *Je prends la parole en Kabyle.* » (Enquêté 16) : cette réponse montre que l'enquêté se retourne vers sa langue maternelle, le Kabyle, lorsqu'il se sent incapable de s'exprimer en français. Cela peut refléter un réflexe de retour à une langue dans laquelle il se sent plus à l'aise ou plus sûr de lui.

Dans l'ensemble, les réponses des enquêtés offrent un aperçu intéressant de la façon dont les individus réagissent face à l'incapacité de prendre la parole en français. Ces réactions variées révèlent la complexité de ce défi linguistique et les différentes stratégies adoptées par les étudiants. L'enquêté (02) choisit de rester silencieux, témoignant d'un manque de confiance dans ses compétences linguistiques en français et d'une certaine réserve à s'exprimer dans cette langue. D'autres optent pour des stratégies proactives, telles que l'écriture pour clarifier leurs idées, la recherche de soutien auprès d'autres personnes ou la consultation de ressources en ligne pour pallier leurs lacunes linguistiques.

Il est également intéressant de noter que certains enquêtés se tournent vers leur langue maternelle, lorsqu'ils se sentent incapables de s'exprimer en français. Cela suggère un lien

fort avec leur culture d'origine et une préférence pour la communication dans une langue où ils se sentent plus à l'aise et plus sûrs d'eux.

Les réactions des enquêtés montrent qu'ils rencontrent des difficultés lorsqu'ils doivent s'exprimer en français, ce qui correspond à une forme d'insécurité linguistique.

L'analyse des réponses des étudiants face à leur difficulté à prendre la parole en français révèle plusieurs aspects significatifs de l'insécurité linguistique. Tout d'abord, le choix du silence semble découler d'un manque de confiance dans leurs compétences linguistiques. Cette réaction peut être motivée par la peur de commettre des erreurs ou de paraître incompetent devant leurs camarades, ce qui les pousse à éviter la communication verbale en français.

D'autre part, certaines approches proactives adoptées par les étudiants, telles que l'écriture pour clarifier leurs idées ou la recherche d'aide en ligne, démontrent leur volonté de surmonter les obstacles linguistiques et de trouver des moyens alternatifs pour s'exprimer. Ces stratégies révèlent une certaine résilience et une capacité d'adaptation face aux défis linguistiques rencontrés.

En outre, le recours à la langue maternelle, comme le kabyle, dans ces moments d'incertitude linguistique, souligne l'importance de la langue maternelle comme source de confort et de sécurité pour les apprenants. Cela suggère que les étudiants se tournent vers une langue dans laquelle ils se sentent plus compétents et plus confiants pour s'exprimer, même si cela signifie abandonner la pratique de la langue cible.

6. Les répercussions psychologiques des erreurs sur l'étudiant à l'oral

Nous avons posé cette question : **Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?**

Cette question a été posée afin de comprendre les différentes réactions, les sentiments et les représentations des étudiants concernant les erreurs qu'ils commettent lorsqu'ils parlent. La plupart des enquêtés éprouvent un sentiment de culpabilité lorsqu'ils font une erreur à l'oral, se blâmant d'avoir commis une erreur devant leurs camarades. Pour eux, l'erreur est perçue comme impardonnable. Cependant, certains étudiants ne sont pas perturbés par les erreurs orales.

Les réponses obtenues

- Mal à l'aise, je me sens (hésitation) (silence) stressé et tout. (Enquête 01)
- Oh là là, c'est mon c'est ma phobie c'est mon horreur, horreur (autocorrection), voilà, donc je me sens comme si je torture Molière, c'est ça. (rire) (Enquête 06)
- De lecture ? Quand je lis quelque chose ? (hésitation) Bon, ça dépend déjà de l'erreur (rire). Si j'articule mal, (tssema) je sais comment on articule on lit on prononce le mot, mais pas contre, (hésitation) quand je (pause) (hésitation) lis (pause) (amek isse9aren akken) un paragraphe, (hésitation) voilà, et je fais une petite erreur, soit je rigole, soit je me corrige directement, mais je ne prends pas vraiment mal. (08)
- (Silence) Ça dépend le contexte. Si c'est devant un supérieur, (pause) je peux ressentir un peu (hésitation) un peu de stress et tout. Mais si c'est mes camarades et tout, je rigole (euh). (Enquête 10)
- (hésitation) (silence) (hésitation) Autant que étudiant en (pause) en langue française, je ne me sens pas bien. (hésitation) Bien sûr, y' a des cas (hésitation) y' a des cas (pause) c'est normal de (hésitation) de faire des fautes mais autant que des étudiants (hésitation) en langue française, c'est un peu (hésitation) c'est un peu mal. (Enquête 17)

L'enquête (01) exprime qu'il se sent mal à l'aise et stressé lorsqu'il commet une erreur à l'oral. Cette réponse suggère une réaction de nervosité et d'inconfort liée à la prise de parole en public en français.

L'enquête (06) décrit l'erreur à l'oral comme sa phobie, illustrant ainsi une forte aversion pour les erreurs de langage. L'analogie avec la torture de Molière renforce cette idée, montrant qu'il ressent une grande pression et une certaine auto-critique lorsqu'il commet des erreurs en français. Ainsi, même dans les moments où il se sent le plus exposé, il tente de masquer son inconfort par une façade de légèreté, espérant ainsi dissimuler son malaise.

L'enquête (08) semble avoir des difficultés de compréhension, car au début de son intervention, il a posé deux questions au lieu de fournir une réponse. De plus, il a eu recours à sa langue maternelle à deux reprises ("tssema", "amek isse9aran akken"), ce qui suggère des difficultés dans son expression orale. Cela traduit un échec dans sa prise de parole, comme en témoigne sa transition vers la langue kabyle.

La réponse de l'enquêté (10) met en évidence une différence de réaction en fonction du contexte. L'enquêté ressent du stress lorsqu'il parle devant un supérieur, mais il est plus détendu en présence de ses camarades. Cela souligne l'impact du public sur le niveau de stress ressenti lors de la prise de parole en français.

L'enquêté (17) exprime une forme de jugement personnel sévère envers lui-même en tant qu'étudiant en langue française. Il se sent mal à l'aise et considère que commettre des erreurs en français est plus problématique pour lui en tant qu'étudiant en cette langue. Cela peut refléter une pression auto-imposée ou des attentes élevées envers ses propres compétences linguistiques.

Ces diverses réactions émotionnelles des enquêtés lorsqu'ils commettent une erreur à l'oral en français sont souvent attribuées à l'insécurité linguistique. Dans ce contexte, les réponses des enquêtés suggèrent que leur réaction émotionnelle découle de ce sentiment d'insécurité linguistique. Par exemple, le sentiment de nervosité et d'inconfort exprimé par l'enquêté (01) ainsi que l'aversion prononcée pour les erreurs linguistiques décrites par l'enquêté (06) reflètent une forte préoccupation et une certaine fragilité par rapport à leurs compétences linguistiques en français. De même, l'autocritique et le jugement sévère de soi-même illustrés par l'enquêté (17) témoignent d'une sensibilité accrue et d'une pression interne ressentie lors de la prise de parole en français. Dans l'ensemble, ces réactions psychologiques soulignent l'impact profond de l'insécurité linguistique sur le bien-être émotionnel et le sentiment de confiance des apprenants lorsqu'ils sont confrontés à des défis linguistiques.

En conclusion, les réactions émotionnelles des étudiants lorsqu'ils commettent des erreurs à l'oral en français témoignent de l'impact profond de l'insécurité linguistique sur leur bien-être émotionnel et leur confiance en eux. Ces réactions variées reflètent la complexité des enjeux psychologiques liés à la prise de parole dans une langue étrangère, soulignant ainsi la nécessité de mettre en place des stratégies de soutiens appropriées pour aider les apprenants à surmonter leurs craintes et à développer leur compétence communicative en français.

7. Les sentiments éprouvés lors de l'échec de la prise de parole en français

Nous avons posé cette question : **Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?**

Cette question vise à déterminer si les enquêtés sont conscients de leur insécurité linguistique lorsqu'ils rencontrent des difficultés à s'exprimer en français, ou s'ils sont indifférents à ce sentiment.

Les réponses obtenues

- Oui, un petit peu. (enquêté 01)
- Pas vraiment, (pause) donc c'est frustrant (euh) c'est frustrant de ne pas avoir les mots pour continuer de la discussion ou le débat. (08)
- Non, pas du tout. (enquêté 09)
- Des fois, ça dépend. Peut-être, (hésitation) y' a des profs avec qui (hésitation) je me sens en insécurité linguistique comme y' a des profs avec qui je suis à l'aise, avec qui je m'exprime vraiment bien. (enquêté 13)

L'enquêté (01) « *Oui, un petit peu.* » reconnaît une certaine forme d'insécurité linguistique lorsqu'il s'exprime en français, cela semble être une préoccupation mineure pour lui. Il est possible que l'enquêté (01) soit conscient de ses lacunes linguistiques, mais qu'il les considère comme gérable ou comme un aspect secondaire de son expérience globale d'apprentissage du français.

L'enquêté (08) se sent incapable d'articuler ses pensées ou ses arguments pendant un débat cela lui semble frustrant lorsqu'il souhaite participer activement mais qu'il se sente limité. Cette situation peut être particulièrement frustrante pour lui, car il est conscient de ses idées et de ses opinions, mais il éprouve des difficultés à les exprimer efficacement en français. Cette expérience peut également engendrer un sentiment d'inconfort ou d'insécurité dans des situations de communications en groupe, où il se sent exposé à la critique ou au jugement de ses pairs.

L'enquêté (09) « *Non, pas du tout.* », semble être à l'aise avec la langue et ne ressent pas ce sentiment d'insécurité linguistique.

La réponse de l'enquêté (13), révèle une certaine variabilité dans le niveau d'insécurité linguistique chez l'enquêté, en fonction de la personne avec qui il interagit. Il semble être plus à l'aise avec certains professeurs et moins avec d'autres, ce qui peut influencer son niveau de sécurité linguistique.

Ces réponses montrent une diversité d'attitudes et de niveaux de confort face à l'insécurité linguistique. Il est intéressant de noter que certains enquêtés reconnaissent cette insécurité linguistique de manière occasionnelle et partielle, tandis que d'autres semblent ne pas la ressentir.

Les variations dans le niveau de sécurité linguistique peuvent être influencées par divers facteurs, tels que l'expérience personnelle, le contexte d'apprentissage et les interactions sociales ou même parce qu'ils n'ont pas vraiment une connaissance approfondie de ce sentiment d'insécurité linguistique, c'est pourquoi ils répondent par (ça dépend, des fois, pas vraiment). Cependant, même sans l'exprimer verbalement, leur insécurité peut être perceptible à travers leurs langages corporels, leurs voix et leurs gestes.

8. L'auto-jugement des étudiants de leur prise de parole de manière générale

Nous avons posé cette question : **Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?**

Cette question pourrait servir à évaluer la perception des étudiants sur leurs propres compétences en expression orale en français, en révélant leur niveau de sécurité, leurs points forts et leurs faiblesses, ainsi que leurs attentes en termes d'amélioration.

Les réponses obtenues

- (silence) Elle n'est pas vraiment excellente, je suis encore en pleine formation, mais je me débrouille plutôt pas mal. (enquête 08)
- (hésitation) Jusqu'à présent, elle est (hésitation) je ne dirais pas excellente pour ne pas me vanter, mais elle est très bien par rapport à d'autres (hésitation) si je compare d'autres étudiants vu mon âge. Donc, j'ai un peu d'expérience, j'ai acquis (mal conjugué) d'expérience (pause) pour parler le français. (enquête 10)
- (hésitation) Donc moi je prends la parole (hésitation) souvent et je m'exprime bien, et je n'ai pas de peur (pause) à propos de ça. Mais parfois il m'arrive (hésitation) de bugger de me bugger et de ne pas bien articuler les mots. Mais malgré ça je prends la parole. (enquête 11)
- (hésitation) Je là juge (hésitation) moyenne, normal, (pause) peut-être bien aussi, (hésitation) je n'ai pas (hésitation) je n'ai pas encore atteint le somm

(mal prononcé) ou de la langue française mais on essaie de s'améliorer à chaque jour (pause) en lisant, en faisant d'autres choses. (enquête 13)

La réponse de l'enquête (08) indique qu'il considère sa prise de parole en français comme étant dans la moyenne ou normale, malgré une certaine hésitation.

La réponse de l'enquête (10) indique qu'il évalue sa prise de parole en français comme étant bonne, mais il hésite à la qualifier d'excellente. Il souligne également son expérience et ses progrès en tant que facteurs qui contribuent à sa compétence actuelle.

Cependant, malgré la déclaration de l'enquête selon laquelle il a un bon niveau en français, son utilisation du terme « acquéri » au lieu de « acquis » lors de la conjugaison relève de l'hypercorrection suite à un sentiment d'insécurité linguistique.

L'hypercorrection se produit lorsqu'une règle linguistique mal maîtrisée est appliquée de manière excessive, entraînant des erreurs telles que l'autocorrection exagérée et constante.

D'après les observations de Calvet, l'hypercorrection est le résultat d'une perception erronée selon laquelle il existe une manière plus prestigieuse de s'exprimer dans sa langue. Cette croyance peut conduire à des tentatives exagérées pour adopter cette manière de parler, surtout si l'individu ne se sent pas déjà à l'aise avec celle-ci. (1993 : p.51)

En d'autres termes, l'hypercorrection est une erreur linguistique qui se produit lorsque quelqu'un essaie exagérément de corriger ce qu'il pense être une faute grammaticale ou une prononciation incorrecte, mais en réalité, il commet une erreur en corrigeant quelque chose qui n'était pas incorrect au départ.

N. Bedjaoui aborde le sujet de l'hypercorrection en Algérie. Ce phénomène est observé dans de nombreux pays, y compris chez nous en Algérie. Par exemple, lorsque des familles de villages déménagent en ville, les enfants découvrent souvent qu'ils utilisent une variante linguistique différente de celle de leurs camarades citadins, qui emploient une forme perçue comme plus prestigieuse. Cela peut ridiculiser les premiers et les inciter soit à se taire, soit à modifier leur langage pour qu'il ressemble davantage à la variante prestigieuse, risquant ainsi de tomber dans le piège de l'hypercorrection. Ces deux réactions témoignent du profond sentiment d'insécurité linguistique ressenti par ces enfants. (2010)

En récapitulant, ce processus se manifeste lorsque des individus tentent exagérément de corriger ce qu'ils perçoivent comme des erreurs linguistiques, souvent par un désir de conformité à une norme linguistique perçue comme plus prestigieuse. Cette quête de prestige

peut entraîner une insécurité linguistique profonde, en particulier chez les enfants issus de milieux sociaux ou géographiques différents. Ainsi, l'hypercorrection met en lumière les complexités de la dynamique linguistique et sociale, illustrant les défis rencontrés lors de l'adaptation à des normes linguistiques changeantes.

La réponse de l'enquêté (11) indique qu'il prend régulièrement la parole en français et se sent à l'aise dans son expression, mais il reconnaît qu'il peut parfois rencontrer des difficultés à articuler correctement les mots.

La réponse de l'enquêté (13) montre qu'il considère sa prise de parole en français comme étant moyenne ou normale, mais il reconnaît qu'il n'a pas encore atteint un niveau d'excellence. Il exprime également un engagement à s'améliorer en français en pratiquant régulièrement la lecture et d'autres activités.

Ces réponses illustrent une variété de perceptions et d'expériences en ce qui concerne la prise de parole en français. Certains enquêtés reconnaissent leurs propres progrès et compétences actuelles tout en restant modestes quant à leur niveau d'excellence, tandis que d'autres expriment des défis spécifiques auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils s'expriment en français, comme des hésitations ou des difficultés d'articulation. Cependant, une constante dans ces réponses est l'engagement à s'améliorer et à continuer à pratiquer la langue française, que ce soit par le biais de la lecture, de la conversation ou d'autres activités. Cela montre une attitude positive envers l'apprentissage et le développement des compétences linguistiques, ce qui est essentiel pour progresser dans la maîtrise d'une langue étrangère.

9. Les expériences personnelles des enquêtés

Nous avons posé cette question : **Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?**

Cette question est posée pour évaluer les efforts supplémentaires en dehors de la classe que les enquêtés déploient afin d'améliorer leurs compétences en langue française.

Les réponses obtenues

- (Silence) (hésitation) Bon, je regarde souvent des séries (pause), (hésitation) pour la lecture (hésitation) pas vraiment, genre un roman par ans, deux. (hésitation) Bah simplement. (enquêté 03)

- Oui, par exemple (hésitation) l'application tv5 monde (pause) française, les livres, des séries, (hésitation) et la musique. (enquête 04)
- Oui, J'écoute des podcasts en français. (enquête 07)
- Alors, pour (hésitation) donc pour cela, je tiens à préciser que ma mère c'était (euh) une prof de français, elle est maintenant retraitée, (pause) et bien sûr j'ai grandi avec la télévision française (pause) voir Nickelodeon, Disney et tout (rire) donc voilà quoi. (enquête 09)
- (hésitation) En fait, ma génération, (pause) on est une génération qui a grandi avec les programmes télévisés francophones (pause), donc on a grandi avec des dessins animés en français et par la suite on a utilisé, on se réfère à des livres, des lectures, on le (pause) et aussi des TCF en ligne, des tests de TCF pour savoir (pause) en arrive où dans la langue française. (enquête 12)
- Sincèrement, je ne utilise aucun (pause) ni formation, ni (rire) (walou) (mot en kabyle), rien vraiment (pause) c'est j'utilise pas vraiment grand-chose Peut-être la lecture, la lecture oui, mais ce n'est pas vraiment quelque chose c'est juste pour le plaisir, pas pour apprendre. (enquête 13)
- (hésitation) généralement non, mais (pause) pour avoir (pause) (hésitation) pour avoir un bon vocabulaire, moi, je regarde à peu près les animés, les séries, (pause) je lis un peu les journaux, les journaux les sujets que j'aime, c'est simple. (enquête 17)

L'enquête (03) mentionne qu'il regarde souvent des séries pour pratiquer le français, mais il n'est pas très actif dans la lecture. Il semble adopter une approche décontractée et informelle de l'apprentissage, sans recourir à des méthodes formelles.

L'enquête (04) utilise diverses ressources telles que l'application TV5 Monde, des livres, des séries et de la musique pour améliorer son français. Il semble utiliser une variété de supports pour pratiquer la langue.

L'enquête (07) écoute des podcasts en français comme moyen d'améliorer ses compétences linguistiques. Cette approche audio peut être efficace pour améliorer la compréhension auditive et l'acquisition de vocabulaire.

L'enquêté (09) mentionne que son exposition précoce au français, grâce à sa mère qui était professeure de français, ainsi qu'à la télévision française, a influencé son acquisition de la langue. Il a grandi en regardant des programmes francophones, ce qui a contribué à son immersion dans la langue dès son jeune âge.

L'enquêté (12) explique que sa génération a grandi avec des programmes télévisés francophones, ce qui a influencé son apprentissage du français. Il utilise également des ressources en ligne telles que des tests de compétence en français pour évaluer son niveau de maîtrise de la langue.

L'enquêté (13) admet ne pas utiliser activement de formations ou d'autres méthodes d'apprentissage formelles pour améliorer son français. Il mentionne néanmoins lire occasionnellement pour le plaisir, mais pas spécifiquement pour apprendre la langue.

L'enquêté (17) utilise une approche diversifiée en regardant des animés, des séries, et en lisant des journaux pour enrichir son vocabulaire en français. Cette variété de supports lui permet d'acquérir du vocabulaire.

Ces réponses montrent une diversité d'approches et d'engagements envers l'apprentissage du français. Certains répondants sont très actifs dans leur démarche d'amélioration linguistique, utilisant une variété de ressources telles que des séries, des livres, des podcasts et des tests en ligne. Leur engagement montre une volonté d'investir du temps et des efforts pour développer leurs compétences linguistiques.

D'autres répondants adoptent une approche plus décontractée, se reposant davantage sur leur exposition précoce à la langue ou sur des activités de loisir comme regarder des séries ou des dessins animés pour maintenir ou améliorer leur niveau de français. Bien que cette approche puisse être moins structurée, elle peut néanmoins être efficace pour maintenir une certaine compétence linguistique.

Certains répondants reconnaissent ne pas être actifs dans leur apprentissage du français se contentant de lire occasionnellement pour le plaisir. Bien que cette approche puisse leur permettre de maintenir un certain niveau de compréhension, elle peut limiter leur capacité à progresser de manière significative dans la langue.

Dans l'ensemble, ces réponses illustrent l'importance de l'engagement personnel et de la diversification des méthodes d'apprentissage pour progresser efficacement en français.

Ceux qui s'investissent activement dans leur apprentissage sont plus susceptibles de voir des résultats significatifs à long terme.

De ce fait, l'engagement dans l'apprentissage d'une langue est étroitement lié au niveau de la sécurité linguistique d'une personne. Les individus qui se sentent plus sûrs de leurs compétences linguistiques sont généralement plus motivés à investir du temps et des efforts dans leur apprentissage. En revanche, ceux qui ont moins confiance en leurs compétences linguistiques peuvent être moins enclins à s'engager activement dans leur apprentissage, ce qui peut limiter leurs progrès dans la langue. Ainsi, la sécurité linguistique joue un rôle crucial dans la détermination de l'investissement et de la motivation des individus dans leur parcours d'apprentissage linguistique.

10. L'origine de l'insécurité linguistique

Nous avons posé cette question : **Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?**

Cette question a été posée pour comprendre d'où vient le sentiment d'insécurité linguistique selon chaque personne interviewée. En examinant les réponses, on peut identifier les facteurs ou les expériences qui contribuent à ce sentiment, qu'il s'agisse d'un manque de pratique, d'une exposition limitée à la langue française, ou d'autres facteurs tels que des comparaisons avec des locuteurs natifs ou des attentes personnelles élevées.

Les réponses obtenues

- Aucune idée, (rire). (enquête 01)
- (Rire) (silence) donc le français, ce n'est pas ma langue maternelle, (pause) donc je ne parle pas souvent (pause) en français, (hésitation) et aussi des fois je compare (hésitation) mon langage avec les autres. (murmure en kabyle) (enquête 02)
- (hésitation) Parce que je vois que (hésitation) je ne maîtrise pas bien la langue française et aussi j'ai vécu (pause) y avait des gens qui se moquent de moi (hésitation) par rapport ma façon de (pause) d'articuler les mots et tout. (enquête 07)
- (hésitation) Pour moi, y' avait plusieurs (hésitation) je pense y' a plusieurs (hésitation) causes. La première, c'est ne pas connaître la langue, (pause) ne pas maîtriser bien. (hésitation) La deuxième, c'est ne pas exercer beaucoup

(pause) c'est (hésitation) de parler rarement la langue. (hésitation) Troisième c'est (pause) peut-être l'entourage si c'est un entourage qui juge, qui t'empêche de faire des erreurs, qui (pause) à chaque fois que (pause) tu dis quelque chose, ah non toi tu connais pas, comme le cas de certains profs malheureusement (rire), qui (hésitation) que je trouve que leur façon de réprimander quelqu'un (hésitation) c'est pas la bonne attitude à faire (pause) vaut mieux corriger, vaut mieux que de punir au bien de (rire), voilà c'est ça. (enquête 10)

- (Silence) (hésitation) d'après moi, l'insécurité linguistique (hésitation) vient (hésitation) quand on parle avec une personne qui maîtrise bien la langue (pause) (hésitation) par exemple un professeur qui qui qui parle très bien la langue. Donc on peut avoir peur, on peut avoir des difficultés à bien à bien s'exprimer (hésitation) et aussi je peux dire que parce (pause) que c'est une langue étrangère (hésitation) y'en a des personnes qui la pratiquent pas souvent au quotidien, juste en classe, donc (hésitation) ça provoque (hésitation) d'avoir des difficultés (pause) en parlant. (enquête 11)
- C'est (pause) par rapport à la difficulté et la complexité de la langue. Il est vaste et une langue très riche, il est une langue aussi difficile par rapport à d'autres langues, (pause) c'est à partir de là que, (pause) (hésitation) on sent toujours qu'on a un manque dans cette langue, on a toujours des lacunes. (enquête 12)
- Je pense que (hésitation) ce sentiment d'insécurité linguistique vient (hésitation) de la société, (pause) (hésitation) des fois qu'on commet des erreurs d'orthographe, de vocabulaire, ou n'importe (hésitation) les gens ils se concentrent, ils se concentrent vraiment sur vos fautes et vos (pause) difficultés (hésitation) à la prononciation et tout. C'est pour ça, je pense que c'est à cause de la société. (pause) C'est la société qui fait ça. (enquête 13)
- (hésitation) Je pense (hésitation) qu'on est menés (hésitation) en tant que francophones, (pause) (hésitation) on a (hésitation) on a des standards très élevés, (pause) c'est-à-dire on s'attend toujours qu'on parle (hésitation) français, c'est-à-dire (hésitation) oui (hésitation) avec un haut niveau (pause) et c'est ça c'est la société qui le fait (silence). (enquête 15)

- (Silence) Parce que je ne la pratique pas souvent, (pause) c'est un manque de pratique. (enquête 18)

La réponse de l'enquête (01) peut indiquer qu'il ressent une insécurité linguistique sans en être conscient. Le rire peut signaler de la gêne face à son ignorance.

Pour l'enquête (02), le fait que le français ne soit pas sa langue maternelle peut contribuer à son sentiment d'insécurité linguistique, car il ne parle pas souvent la langue et peut se comparer aux autres locuteurs natifs

L'enquête (07) mentionne qu'il ne maîtrise pas bien le français et qu'il a été victime de moqueries par rapport à sa prononciation. Ces expériences négatives ont probablement renforcé son sentiment d'insécurité linguistique.

Pour l'enquête(10), les causes possibles de son sentiment d'insécurité linguistique comprennent le manque de maîtrise de la langue, le manque de pratique et les interactions négatives avec son entourage, y compris certains professeurs qui adoptent une attitude répressive plutôt que corrective.

L'enquête (11) mentionne la peur de parler avec quelqu'un qui maîtrise bien la langue, comme un professeur, ainsi que le manque de pratique quotidienne de la langue étrangère, ce qui peut entraîner des difficultés à s'exprimer correctement.

Selon L'enquête(12), le sentiment d'insécurité linguistique découle de la complexité et de la richesse de la langue française, ce qui peut entraîner des lacunes et des difficultés pour certains locuteurs.

L'enquête (13) attribue son sentiment d'insécurité linguistique à la pression sociale, où les gens se concentrent sur les erreurs linguistiques plutôt que sur les efforts d'apprentissage. Il critique la société pour cette attitude.

D'après l'enquête(15), les standards élevés de la société envers la maîtrise du français peuvent renforcer le sentiment d'insécurité linguistique, car les locuteurs francophones sont constamment jugés sur leur capacité à parler la langue avec un haut niveau de compétence.

Pour l'enquête(18), le manque de pratique régulière de la langue française est identifié comme la principale raison de son sentiment d'insécurité linguistique.

Ces réponses mettent en évidence une gamme de facteurs qui contribuent au sentiment d'insécurité linguistique, notamment le manque de pratique, les expériences négatives, la pression sociale et la complexité de la langue française.

Il est important de reconnaître que l'insécurité linguistique est une réaction naturelle face à des défis d'apprentissage et à des pressions sociales. Ces réponses soulignent les effets néfastes que peuvent avoir les interactions négatives et les normes sociales élevées sur la confiance en soi des apprenants en français.

Il est crucial d'encourager un environnement d'apprentissage positif et de soutien, où les apprenants se sentent à l'aise de faire des erreurs et d'apprendre de leurs expériences. De plus, il est important de reconnaître les progrès réalisés par les apprenants, même s'ils rencontrent des difficultés, et de les soutenir dans leur parcours d'apprentissage linguistique.

En fin de compte, pour surmonter l'insécurité linguistique et favoriser une prise de parole plus confiante, il est important de créer un environnement d'apprentissage positif et encourageant où les apprenants se sentent à l'aise de s'exprimer. Cela peut se faire en encourageant la pratique régulière, en fournissant un feedback constructif et en valorisant les efforts des apprenants pour améliorer leurs compétences linguistiques.

Conclusion partielle

L'insécurité linguistique lors de la prise de parole en classe de FLE précisément chez les étudiants de deuxième année licence se manifeste de manière variée. Les réponses des enquêtés ont révélé des sentiments d'anxiété et de nervosité, souvent accompagnés de manifestations linguistiques telles que le mélange des langues, l'interférence avec la langue maternelle, et l'hypercorrection dans un effort pour paraître plus compétent. De plus, certains apprenants ont décrit des expériences d'échec lors de la prise de parole, renforçant ainsi leur sentiment d'insécurité linguistique.

Ces manifestations linguistiques ont un impact significatif sur les apprenants en classe, engendrant :

- La crainte de s'exprimer en public.
- Une baisse de la confiance en soi.
- Des erreurs linguistiques persistantes.
- Une réticence à participer activement aux activités de classe.
- Préférence pour des réponses simples et courtes plutôt que des phrases complexes et longues.

De ce fait, les résultats des entretiens semi-directifs menés auprès des étudiants de deuxième année de licence en français langue étrangère (FLE) ont confirmé notre hypothèse de départ selon laquelle l'insécurité linguistique constitue un obstacle significatif dans la prise de parole en classe.

Conclusion générale

Conclusion générale

À l'issue de cette étude portant sur l'impact de l'insécurité linguistique lors de la prise de parole chez les étudiants de deuxième année de licence, nous avons exploré en profondeur ce phénomène dans le contexte algérien, plus précisément à l'Université de Abderrahmane Mira localisé à Bejaïa. Ce sujet a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs en sociolinguistique. Notre objectif était d'analyser l'effet de l'insécurité linguistique sur les étudiants lorsqu'ils prennent la parole en classe, en identifiant les facteurs psychologiques et sociolinguistiques qui contribuent à ce malaise, tout en examinant son impact sur leur expérience académique et émotionnelle.

Afin d'assurer la qualité de notre recherche, nous avons choisi d'adopter une méthode d'entretien semi-directif, couramment utilisée dans les champs d'études des sciences humaines et sociales pour sa capacité à recueillir des données qualitatives approfondies, nous permettant ainsi de construire notre corpus.

Nos analyses basées sur les enregistrements vocaux des entretiens avec les étudiants de deuxième année licence, ont révélé que pratiquement tous les participants ont exprimé des sentiments d'insécurité linguistique. Cette insécurité linguistique englobe divers aspects tels qu'un manque de confiance en leurs compétences linguistiques, les participants ont tendance à s'auto-corriger et à utiliser leur langue maternelle en cas d'oubli de termes, notamment, des phénomènes comme le bégaiement, l'hypercorrection, l'alternance codique et les interférences linguistiques ont été observés lors des échanges verbaux des enquêtés. En outre, le silence et même le rire, utilisé comme un mécanisme de défense pour dissimuler le malaise ressenti, agissent comme des moyens de masquer l'insécurité linguistique.

Les causes sous-jacentes de ces manifestations linguistiques sont multiples. Elles incluent non seulement le manque d'exposition à la langue française, mais aussi la pression sociale pour atteindre un niveau de compétence linguistique élevé. Effectivement, les normes socioculturelles relatives à la langue et les attentes académiques rigides peuvent également jouer un rôle important dans le renforcement de l'insécurité linguistique et de ses manifestations.

Dans une certaine mesure, les résultats obtenus correspondent à notre objectif initial, soulignant que l'insécurité linguistique constitue un obstacle majeur pour les apprenants, affectant également leur spontanéité dans l'expression orale.

Conclusion générale

Les échanges verbaux des enquêtés durant les entretiens mettent en évidence une présence marquée d'insécurité linguistique, ce qui se traduit par un inconfort lors de l'utilisation du français. La plupart des étudiants interviewés rencontrent des difficultés dans la prise de parole, éprouvant des obstacles dans la formulation correcte de phrases, l'utilisation adéquate des temps verbaux, ainsi que dans le choix des termes appropriés pour leurs discours.

Ainsi, l'insécurité linguistique en classe est un défi complexe qui nécessite une approche holistique. En plus de promouvoir un environnement d'apprentissage inclusif et encourageant, il est important de reconnaître et de traiter les manifestations linguistiques spécifiques associées à l'insécurité linguistique. En sensibilisant les enseignants et les apprenants à ces manifestations, et en fournissant un soutien linguistique et émotionnel approprié, il est possible d'atténuer les effets néfastes de l'insécurité linguistique et de favoriser un apprentissage plus positif et enrichissant en classe.

Il est indispensable de mettre au point des approches pour diminuer ce sentiment jusqu'à son élimination totale. Pour parvenir à cela, nous proposons quelques solutions :

- Encourager activement les participations des étudiants dans des groupes de conversations où ils peuvent pratiquer la langue sans pression, les étudiants pourront développer leur confiance et leur aisance à s'exprimer.
- Stimuler la confiance en soi des étudiants en les motivants à prendre des risques linguistiques et en valorisant leurs efforts et progrès, peu importe la qualité de leur expression, en reconnaissant et en valorisant les efforts des étudiants, même en cas d'erreurs, ils seront plus enclins à prendre des risques linguistiques et à progresser dans leur apprentissage.
- Encourager les étudiants à pratiquer régulièrement en utilisant des jeux et des discussions amusantes, en intégrant des activités ludiques et interactives dans l'apprentissage de la langue, les étudiants trouveront du plaisir dans leur pratiques, ce qui renforcera leur motivation et leur engagement.
- Éviter de présenter la langue française comme difficile à maîtriser. En changeant la perception négative de la langue, les étudiants seront plus favorables à aborder leur apprentissage avec une attitude positive et ouverte, ce qui favorisera leur progression.

Conclusion générale

- Ignorer les jugements négatifs émis par autrui pour ne pas entraver la progression des étudiants, en encourageant les étudiants à se concentrer sur leur propre apprentissage et à ne pas se laisser décourager par les critiques, ils pourront mieux se concentrer sur leur progression.
- Encourager les étudiants à demander de l'aide en cas de difficultés, en surmontant la timidité qui peut entraver la recherche d'aide, en brisant les barrières de la timidité, les étudiants seront plus à l'aise pour demander de l'aide et pourront ainsi bénéficier de ressources supplémentaires pour surmonter leurs difficultés.
- Encourager la lecture de romans et de livres pour améliorer la prononciation, découvrir de nouveaux mots et les utiliser correctement, en intégrant la lecture dans leur pratique quotidienne, les étudiants pourront enrichir leur vocabulaire et améliorer leur compréhension et leur expression écrites et orales.
- Proposer des formations en dehors de l'université, telles que des groupes de conversation, des cours de soutien individuel ou des applications mobiles, en offrant une variété de ressources et de supports d'apprentissage, les étudiants auront la possibilité de choisir les méthodes qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leur style d'apprentissage.

Notre humble étude aspire à ouvrir de nouvelles voies vers des recherches approfondies, en explorant l'impact de l'insécurité linguistique sur la prise de parole des étudiants, nous espérons que ce travail jettera de nouvelles perspectives sur cette problématique et encouragera et soutiendra l'effort concerté pour éliminer l'insécurité linguistique, que ce soit à l'université ou dans d'autres contextes éducatifs.

En somme, la reconnaissance et la prise en compte de l'insécurité linguistique est essentielle pour créer un environnement d'apprentissage inclusif et efficace. En adoptant des approches pédagogiques adaptées et en offrant un soutien continu aux apprenants, nous pouvons les aider à surmonter leurs obstacles linguistiques et à progresser dans l'acquisition de la langue avec confiance et compétence.

Références Bibliographiques

Références Bibliographiques

Ouvrages

- Blanchet, P. (1998). Introduction à la complexité de l'enseignement du français langue étrangère. Belgique : Peeters
- Bourdieu, P. (1982). Ce que parler veut dire. Paris : Fayard
- Boudreau, A. (2023). La notion de l'insécurité linguistique : la variation du français en milieu collégial. Ottawa : PUO
- Causa, M. (2002). L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère : stratégies d'enseignement bilingues et transmission de savoirs en langue étrangère. Bern : Peter Lang
- Calvet, L.J. (1993), La sociolinguistique. Paris : puf
- Calvet, L.J. Moreau, M.L. (1998). Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone. Paris : Diffusion Didier Erudition
- Calvet, L.J. (1999). Pour une écologie des langues du monde. Paris : L'Harmattan
- Chaker, S. (2008). Encyclopédie berbère. Aix-en-Provence : Edisud
- Chloros, P.G. (1983). Code-switching : Approches principales et perspectives. Paris : Puf
- Gumperz, J-J. (1989). Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative. Paris : L'Harmattan
- Hamers, J. Blanc, M. (1983). Bilinguisme et bilinguisme. Bruxelles : Mardaga
- Labov, W. (1976). Sociolinguistique. Paris : Minuit
- Martinet, A. (1986). Elément de linguistique générale. Paris : Armand Colin
- Moreau, M-L. (1996). Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexion au départ de données camerounaises, sénégalaises et zairoises. Paris/Saint Denis : L'Harmattan
- Moreau, M-L. (1997). Sociolinguistique et concept de base. Bruxelles : Mardaga

Articles de revue

- Arezki, A. (2008). Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien. Le français en Afrique, n° 23, 22-31

Références Bibliographiques

Debyser, F. (1970). La linguistique contrastive et les interférences. *Langue française*, n°8, 31-61

Hassan, A. (1974). Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes, la pédagogie des langues vivante. *IMAGO Interculturalité et Didactique*, n°5, 171-176

Articles en ligne

Bedjaoui, N. (2010). L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie. http://archives.univbiskra.dz/bitstream/123456789/2976/1/bedjaoui_nabila.pdf (Consulté le 31-03-2024)

Bessai, B. (2018). Variations, normes, représentations. [https://elearning.univbejaia.dz/pluginfile.php/528050/mod_resource/content/0/Cours_BESSA %20I%20 Bachir Variations%2Cs%2C%20 représentations.pdf](https://elearning.univbejaia.dz/pluginfile.php/528050/mod_resource/content/0/Cours_BESSA%20I%20Bachir_Variations%2Cs%2C%20représentations.pdf)
(Consulté le 23-03-2024)

Messaoudi, L. (2020). Insécurité linguistique. <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/insécurité-linguistique> (Consulté le 16-03-2024)

Messaoudi, L. (2020). L'insécurité linguistique à l'école un sujet d'étude et un champ d'intervention pour les sociolinguistes. <https://www.researchgate.net/publication/331629589> (consulté 13-03-2024)

Sebaa, R. (2002). Culture et plurilinguisme en Algérie. <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm> (Consulté le 16 /04/2024)

Yan, X. (2016). Les types de normes. <https://arlap.hypotheses.org/6761> (consulté le 23-03-2024)

Thèses et mémoires

Boukhris, RN. Kharroubi, S. (2023). *Les difficultés de la prise de parole en classe de Français Langue Étrangère « Cas des apprenants de la deuxième année moyenne »*.
Mémoire de master. Université de Tiaret.

Djaadi, A. (2021). *L'insécurité linguistique chez les étudiants de première année FLE département de français*. Mémoire de master. Algérie : Université de Msila.

Références Bibliographiques

- Hammouta, K. (2021). *L'impact de l'insécurité linguistique sur les stratégies Communicationnelles, chez les étudiants de 1ère année*. Mémoire de master. Université de Biskra.
- Hamdi, H. (2006). *Immigration et insécurité linguistique : Le cas des immigrés algériens en France*. Mémoire de master. Algérie : Université de Batna.
- Merzouk, S. (2013). *Etude des pratiques langagières des locuteurs de la ville de Bouira*. Mémoire de master. Algérie : Université de Bejaia.
- Petitjean, C. (2009). *Représentations linguistiques et plurilinguismes*. Thèse de doctorat. Université de Provence - Aix-Marseille I.
- Roussi, M. (2009). *L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : Le cas des professeurs grecs de français*. Thèse de doctorat. France : Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III
- Zaboot, T. (1990). *Un code switching Algérie : le parler de Tizi-Ouzou*. Thèse de doctorat. France : Université de la Sorbonne Paris V.

Dictionnaires

- Dubois, J. Giacomo, M. Guespin, L. Marcellessi. et al. Mevel, JP. (1994). *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse
- Larousse, P. (2001). *Dictionnaire Encyclopédique*. Paris : Hachette

Sitographie

- <https://mjp.univ-perp.fr/constit/dz1976.htm> (consulté le 17 /04/2024)
- <http://publictionnaire.humanum.Fr/notice/insécurité-linguistique> (Consulté le 16-03-2024)
- <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insecurite-linguistique/> (Consulté le 16-03-2024)

Annexes

Marque	Signification
Euh	Hésitation
0	Silence
=	Recours à la langue maternelle
+	Répétition
-	Pause

Tableau représentant les différentes marques qui vont apparaître lors de la transcription des enregistrements et leurs significations.

Transcription des enregistrements :

Enregistrement n°01 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

L'interviewé : Oui, bien sûr je m'appelle... je suis étudiante à l'Université Abderrahmane Mira (euh) j'ai 20 ans je suis à la faculté (euh) des langues (euh) français, en deuxième année, ma langue maternelle c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent quand vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) Français (0) la langue française.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Pas souvent, (euh) des fois je me bugge, (0) je bugge (autocorrection) (silence). Voilà je me stress.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parler ?

L'interviewé : Oui, oui, y a des mots j'arrive pas à exprimer en français. Donc je utilise ma langue maternelle.

L'enquêteur : Est que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ?

L'interviewé : Oui, ça m'arrive plusieurs fois. (Euh) Des fois, quand je suis en classe et il y a tout le monde qui me regarde.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : (euh) Mal à l'aise (-) je me sens (euh) stresser et tout.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui, un petit peu.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (0).

L'enquêteur : (réexplique la question)

L'interviewé : Moyennement.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Oui, avec des films des séries et tout.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : Aucune idée, (rire).

L'enquêteur : (réexplique la question).

L'interviewé : C'est quand je (euh) en classe (euh) par exemple quand (euh) tout le monde peut exprimer sa genre (euh) sa phrase ou son idée (euh) facilement par contre moi (euh) je me stresse et je parle vite rapidement pour finir ma phrase et je parle n'importe comment et n'importe quoi.

L'enquêteur : Merci beaucoup.

L'interviewé : De rien.

Enregistrement n°02 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

L'interviewé : Oui, bien sûr, c'est... (Euh) je suis étudiante à l'université Abderrahmane Mira euh faculté des lettres et des langues franc- euh en deuxième année. Ma langue maternelle c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent quand vous exprimer en classe ?

L'interviewé : En classe, c'est le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Pas tout le temps, ça dépend il y' a des profs (euh) je peux pas faire des débats avec eux.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parler ?

L'interviewé : Oui, c'est pour bien (-) transmettre (euh) le message.

L'enquêteur : Est que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ?

L'interviewé : Est-ce que ?

L'enquêteur : (+)

L'interviewé : Oui, déjà je suis timide, je me stress, (euh) car (euh) je n'ai pas (=) un bon vocabulaire, c'est simple.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en classe ?

L'interviewé : Je me tais.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Moyenne.

L'enquêteur : Vous dite que vous parlez moyennement le français ?

L'interviewé : Oui, moyennement.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) À propos des formations je n'ai jamais faite. (Euh) Mais (euh) (-) des films, je regarde des séries, ou quoi.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient le sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (0) (rire)

L'enquêteur : (+)

L'interviewé : (rire) (0) Donc le français, ce n'est pas ma (+) langue maternelle, (-) et donc je parle je ne parle pas souvent (-) en français, (euh) et aussi des fois je (+) compare (euh) mon langage avec les autre, et (euh) (=).

Enregistrement n°3 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Je m'appelle... j'ai 20ans, je suis étudiante en deuxième année langue française ma langue maternelle est le Kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent quand vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) C'est la langue française, parce qu'on est en langue française.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : (euh) (0) Pas souvent.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parler ?

L'interviewé : Oui, ça m'arrive (euh) parfois c'est genre (0) on se perturbe genre (euh) on apprend beaucoup de, je vais te parler quand j'étais au lycée en faisant trois langues ; allemand, (euh) anglais et français ça m'arrive même de mélanger, genre des quand je parle soi-disant allemand je mélange anglais et allemand (euh) genre je prends un pronom personnel, dans une phrase, genre une phrase je prends genre un pronom personnel en anglais et un verbe en allemand, je ne sais pas genre parce qu'on apprend plusieurs langues au même temps etc. genre. Donc ça, après quand je parle si j'oublie quelque chose je remplace avec une autre langue. (Rire) C'est ça.

L'enquêteur : Est que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ?

L'interviewé : (euh) Parfois, genre pas souvent mais genre mais quand je trouve pas les mots ça arrive.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en classe ?

L'interviewé : (euh) (0), J'essaie, genre, (euh) je trouve un vocabulaire, j'essaie.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : (euh) Normal, ça arrive genre (0).

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : (euh) Non.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Moyenne, c'est pas faible mais (silence) c'est pas excellent.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (0) (euh) Bon, je regarde souvent des séries (-), (euh) pour la lecture (euh) pas vraiment, genre un roman par ans, deux. (Euh) Bah simplement.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient le sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (0) Parfois, c'est le stress, le stress genre c'est et c'est ce que j'ai (euh) j'ai eu quand j'ai passé mon entretien au campus Franc, tellement le stress je pouvais même pas parler elle me donner des questions genre de n'importe quoi genre des modules que je fais maintenant grammaire et j'ai pas répondu.

Enregistrement n°4 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Je m'appelle... j'ai 20ans (euh) je suis en spécialité langue et littérature française, ma langue maternelle est kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) C'est le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Non.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : (euh) En classe, non.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : Oui, (euh) de trouver des mots (-) en traduction, en français parce que je utilise souvent en anglais parce que je maîtrise plus la langue anglaise.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : Je ne parle pas (rire).

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : La timidité (rire).

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Je me compare à des autres, mes camarades en classe voilà.

L'enquêteur : (réexplique la question).

L'interviewé : Ah (euh) par exemple je regarde des séries

L'enquêteur : (réexplique la question).

L'interviewé : Moyen.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Oui, par exemple (euh) l'application tv5monde (-) française, les livres, des séries, (euh) et la musique.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : Par rapport (euh) quand je me compare à mes camarade en classe et quand et quand c'est le prof disent des choses que je n'arrive pas à comprendre par exemple (euh) et aussi quand je lis des romans que le prof ma demander de lire et que je n'arrive pas à comprendre (0) surtout les (-) les romans que qu'il donne en classe la littérature classique c'est difficile (rire) surtout Zola, Balzac par exemple.

Enregistrement n°5 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Oui bien sûr je m'appelle... j'ai 20ans (-) étudiante à l'université Aboudaw Bejaïa L2 en français (-) la langue française.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : C'est la langue française.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : (euh) Des fois.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Oui quand j'arrive pas (0) je trouve pas par exemple des mots alors je remplace d'autres mots à une autre langue.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : Oui, des fois (euh) par exemple des problèmes de la conjugaison, des grammaires.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : Je me tais.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Normal, c'est pas grave.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : (euh) Oui.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Moyenne.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Oui, (euh) j'ai fait des formations de la langue française (euh) des programmes, des séries (euh), j'écoute la music.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (euh) Je maîtrise pas la langue des fois, (euh) et des fois je j'arrive pas à comprendre c'est ça le problème.

Enregistrement n°6 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Oui, je m'appelle... j'ai 19 ans bientôt 20ans (euh) je suis en deuxième année licence langue française et bien évidemment je suis une fille (-) et (euh) ma langue de maternité maternelle ohh my god non (répétition) (-) ma langue maternelle est le kabyle bougiote et un petit peu le français.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (Euh) La langue française (-) et des fois je mélange l'arabe (-) et le Kabyle.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui (-) toujours.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Oui, je suis polyglotte déjà parce que déjà on parle en arabe, kabyle, le français donc par rapport à mon cursus scolaire et universitaire donc y a aussi l'anglais y a Turc y a (-)

oui donc (euh) je mélange énormément de langues. Donc y a le kabyle, le français, l'arabe, l'anglais, et le turc des fois allemand, des fois (pause) oui (rire)

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (Euh) Donc, j'essaie d'écrire mes idées, pour pouvoir les lire au moins. (Rire)

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Oh là là, c'est mon c'est ma phobie c'est mon horreur, horreur (autocorrection) voilà, donc je me sens comme si je torture Molière, c'est ça. (Rire)

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : (euh) oui quand (+) je n'arrive pas à m'exprimer c'est vrai je sens je sens une insécurité (-) mais ce n'est pas vraiment abusé cette insécurité, je me sens un petit peu (euh) perturbé etc. Mais il suffit que l'idée (=) (euh) cette idée plutôt cette idée est (euh) est là dans ma tête elle est bien arrangée, donc je peux la transmettre ça (+) ira ça genre serait bien.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Très bien.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Oui, quand j'étais petite je vois des programmes télévisés (-) en français (euh) j'ai un grand frère et bien évidemment mon (+) entourage qui parle en français également (euh) je lis des livres et j'écoute de la music. Donc tout ça, ça m'a aidée à avoir un très bon français.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : Comme je vous avais dit que (-) la langue française (-) quand on n'a pas vraiment l'idée qu'on veut transmettre (euh) qu'on n'a pas vraiment les (+) mots idéals pour transmettre aussi l'idée (euh) on a l'impression que (-) on n'arrive pas à parler, on n'arrive pas à exprimer, on est jaugé jugé donc, voilà.

Enregistrement n°7 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : (euh) Je m'appelle... (euh) j'ai 23ans je suis (euh) je suis (euh) étudiante (euh) dans la faculté de langue et littérature française (-) en L2 (euh) et groupe 06. Ma langue maternelle c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) Dans la faculté (euh) de langue française, on est obligé de (euh) de répondre en français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : (euh) Pas forcément (0) des fois. Par exemple si le prof me (+) pose la question je suis obligé de répondre (-) (euh) sinon je (+) reste silencieuse.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Je mélange des fois entre le kabyle et le français, l'arabe et des fois y a même quelques mots que je utilise en anglais.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) Je stress.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Je continue, je (+) la corrige et je continue.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Comment ? (0) moyenne.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Oui, (euh) j'écoute des podcasts en français.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (euh) C'était quoi la question ? (rire), (euh) parce que je vois que (euh) je ne maîtrise pas bien la langue française (-) et aussi j'ai vécu (-) genre y a y'avais des gens qui se moquent de moi (euh) par rapport ma façon de (-) d'articuler les mots et tout.

Enregistrement n°8 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Oui, bien sûr (-) alors je m'appelle... j'ai 23ans et je suis en (euh) littérature et la (euh) langue et littérature française. Je suis en deuxième année. Ma langue maternelle c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) Le français, bien évidemment.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Des fois, (0) ça dépend le prof que j'ai en face de moi (0). (Euh) Des fois le (+) prof donne envie de (euh) ça dépend l'attitude du (+) prof en question (-) des fois le prof en question (euh) donne envie de de parler (-) donc on parle (euh) avec fluidité (-) spontanément, spontanément (autocorrection) (euh) mais des fois y a des profs (euh) qui sont (-) qui sont un

peu aigris, qui sont dans le jugement (-) là des fois (euh) ça donne pas vraiment envie de (euh) de parler.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : (euh) J'ai l'habitude de (euh) de mélanger le kabyle, le français des fois rarement l'arabe.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : En classe ? (=) (0), pas vraiment ça va.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) (0) des fois je demande à quelqu'un (-) ou je regarde directement (euh) sur le net.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : De lecture ? Quand je lis quelque chose ? (euh) Bon, ça dépend déjà de l'erreur (rire). Si j'articule mal, (=) je sais comment on articule on lit on prononce le mot, mais pas contre, (euh) quand je (-) (euh) lis (-) (=) un paragraphe, (euh) voilà, et je fais une petite erreur, soit je rigole, soit je me corrige directement, mais je ne prends pas vraiment mal.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Pas vraiment, (-) donc c'est frustrant (euh) c'est frustrant de ne pas avoir les mots pour continuer de la discussion ou le débat.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (0) Elle n'est pas vraiment excellente, je suis encore en pleine formation, mais je me débrouille plutôt pas mal.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Non, pas vraiment. En fait depuis le (euh) depuis que je suis toute petite on a l'habitude de regarder la télévision français (-) donc, (euh) c'est (euh) plutôt pratique. Donc, j'ai l'habitude.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : ça c'est par rapport (euh) à au jugement des autres (-) comme je l'ai dit précédemment (euh) j'ai l'habitude de d'entendre, de regarder des programmes (euh) de (euh) des animés (-) que ce soit des films, des séries en français (-) donc (euh) je savais déjà parler en français (-) plus en moins étant (-) petite (euh) et quand donc je mélanger déjà français avec le kabyle (euh) avant. Donc, les autres prenaient ça mal ou pas vraiment (-) ils le prennent pas vraiment mal, ils (+) me jugeaient (-) et ils me disaient comme quoi (euh) je me la péter.

L'enquêteur : Merci beaucoup.

L'interviewé : Je vous en prie.

Enregistrement n°9 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Donc, je m'appelle... j'ai 20ans et je suis en deuxième année (euh) en faculté de lettres et littérature française. Ma langue maternelle c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : Le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Alors là, oui (euh) ça m'arrive souvent (-) donc ça m'arrive de mélanger entre le kabyle et le français, l'anglais et l'espagnol.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (0) (Rire) j'ai jamais eu ce genre de problème quand je veux prendre la parole en langue française je la prends librement calmement et (euh) voilà.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Tout dépend de l'erreur (-) (euh) donc, si c'est une erreur articulatoire ou (euh) autre (-) enfin quand je fais une erreur d'articulation (-) c'est normal je rigole et j'essaie de corriger le truc et si c'est une erreur (euh) de langue ou je sais pas quelque chose de (-) de plus important si j'ose dire ça. Donc, là c'est un peu grave vu que je suis en faculté de lettres et littérature française.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Je dirais qu'il est assez bon.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Non, pas du tout.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Alors, pour (euh) donc pour cela, je tiens à préciser que ma mère c'était (euh) c'est une prof de français, elle est maintenant retraitée, (-) et bien sûr j'ai grandi avec la télévision française (-) voir Nickelodeon, Disney et tout (rire) donc, voilà quoi.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : Je dirais ça vient des critiques des autres (-) tout dépend des personnes comment ils sont là (-) et juger les autres (-) et (euh) bien sûr (euh) c'est stressant surtout en classe en classe ça arrive quand prof rabaisse un autre élève alors que je dirais que même que l'élève était est mieux que l'enseignant quoi (rire) ça arrive et on a déjà vécu ça en classe un élève (-) (euh) une enseignante (euh) de linguistique (-) elle était-elle était sur l'estrade elle était énerver (euh) elle nous a dit ; je vous ai donner un exercice vous le fait (-) alors que c'est f la grande on dit vous le faite et pas vous le fait et y'avait même un camarade (-) qui lui a dit (euh) madame c'est quoi c'est que ça (-) elle lui a dit, vous devez corriger votre français.

Enregistrement n°10 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Je suis... j'ai 30ans je suis (euh) en L2 langue française. Ma langue maternelle c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : Le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui, souvent.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : (euh) Le français, en premier lieu (-) (euh) le kabyle (-) et des fois l'arabe ça dépend l'interlocuteur.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Non, la plupart des cas (-) mais des fois moi j'ai un défaut je parle rapidement (-) donc des fois je (+) mâche mes mots (rire).

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) Déjà je réfléchis d'abord je cherche des alternatives (-) et si la personne devant moi (euh) on a le même niveau (-) bien niveau supérieure je demande (-) l'équivalent (-) je demande soit traduction, soit (euh) un autre mot l'équivalent synonyme comme ça.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : (0) Ça dépend le contexte. Si c'est devant un supérieur, (-) je peux ressentir un peu (euh) un peu de stress et tout. Mais si c'est mes camarades et tout, je rigole (euh).

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : (euh) (0) (euh) ça dépend toujours le contexte (-) des fois oui, des fois non.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Jusqu'à présent, elle est (euh) je ne dirais pas excellente pour ne pas me vanter, mais elle est très bien par rapport à d'autres (euh) si je compare d'autres étudiants vu mon âge. Donc j'ai un peu d'expérience, j'ai acquis (mal conjugué) d'expérience (-) pour parler le français.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Depuis toujours je parle la langue française je (euh) j'ai commencé la lecture à l'âge de (-) dès que j'ai commencé à lire (-) donc depuis toujours je (+) parle la langue française et toujours (rire) j'ai gagné des (+) représailles par rapport (-) d'autres (-) d'autres camarades (-) quand j'étais jeune on me disait toujours que (-) je (+) suis hautaine je (+) me sens plus supérieur que alors que c'était juste, c'était juste mon langage (-) c'est comme ça que je parle (-) à la maison on parle français (euh) mes parents sont les deux (euh) intellectuels donc on parle français déjà (euh) donc c'est ça.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (euh) Pour moi y' avais plusieurs (euh) je pense y a plusieurs (euh) causes. La première, c'est ne pas connaître la langue, (-) ne pas maîtriser bien. (Euh) La deuxième, c'est ne pas exercer beaucoup (pause) c'est (euh) de parler rarement la langue. (Euh) Troisième c'est (-) peut-être l'entourage si c'est un entourage qui juge, qui t'empêche de faire des erreurs, qui (-) à chaque fois que (-) tu dis quelque chose, ah non toi tu connais pas, comme le cas de certains profs malheureusement (rire), qui (euh) que je trouve que leur façon de réprimander quelqu'un (euh) c'est pas la bonne attitude à faire (-) vaut mieux corriger, vaut mieux que de punir ou bien de (rire), voilà c'est ça.

Enregistrement n°11 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : (euh) C'est... j'ai 19ans bientôt 20 et (euh) mon niveau d'étude c'est deuxième année licence langue française (-) (euh) ma langue maternelle (euh) c'est kabyle, arabe.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) Pour m'exprimer en classe, j'utilise la langue française. Et parfois je mélange le kabyle et l'arabe.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Pas souvent, mais quand le prof (euh) m'interroge, je prends la parole.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : C'est logique (-) autant que notre langue maternelle est (+) kabyle (-) donc (euh) on doit mélanger le (euh) d'autres langues, par exemple le français, l'arabe et (-) parfois anglais. Puisque c'est une langue internationale donc on doit la (+) pratiquer.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Bien sûr (euh) c'est (+) normal parce que (-) comme je t'avais dit (euh) ce n'est pas notre langue (euh) maternelle. Donc c'est logique (-) qu'on parfois on ne peut pas trouver les mots (-) on utilise d'autres langues.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) (0) (euh) Bah malgré (-) je peux commettre des erreurs (-) mais je prends la parole quand même (euh) je prends le risque, parce que (euh) pour apprendre une langue on doit toujours (+) prendre le risque et (euh) parler et bien s'exprimer (-) pour avancer.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Et bah c'est normal c'est (euh) c'est naturel (-) parce que n'importe quelle personne peut commettre des erreurs (-) n'importe quelle personne (euh) que ce soit un professeur, que ce soit un étudiant (euh) y'a pas une personne qui connaît une langue parfaitement (-) donc si je prends la parole (euh) si je prends la parole et je commets des erreurs et quelqu'un me corrige et ben c'est (+) normal je vais être contente pour (+) ça (-) je vais essayer de ne pas répéter la même erreur la prochaine fois.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : (euh) non parce que comme une langue étrangère (-) on peut faire des erreurs (-) et (euh) et (euh) ce qu'on doit faire nous (-) (euh) on doit corriger ça (-) on doit, on ne doit pas répéter les mêmes erreurs et les mêmes fautes (-) tout le temps.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Donc, moi je prends la parole (euh) (+) souvent et je m'exprime bien, et je n'ai pas de peur (-) à propos de ça. Mais parfois il m'arrive (euh) de bugger de me bugger et de ne pas bien articuler les mots. Mais malgré ça je prends la parole.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Bien évidemment, (euh) donc (euh) je (+) regarde des films, des séries en français on (-) on anglais on n'importe quelle langue et aussi je (euh) je fais mes recherches au dictionnaire (pause) aussi je fais mes recherches (-) à Google (euh) donc (euh) c'est pas c'est ces plateformes, je (-) les utilise souvent (-) (euh) et c'est tout.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (0) (euh) D'après moi, l'insécurité linguistique (euh) vient (euh) quand on parle avec une personne qui maîtrise bien la langue (-) (euh) par exemple un professeur qui qui qui parle très bien la langue. Donc on peut avoir peur, et on peut avoir des difficultés à bien à bien s'exprimer (euh) et aussi je peux dire que parce (-) que c'est une langue étrangère (euh) y'en a des personnes qui qui la pratiquent pas souvent au quotidien, juste en classe, donc (euh) ça provoque (euh) d'avoir des difficultés (-) en parlant.

Enregistrement n°12 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Bon, je m'appelle... je suis (euh) étudiante dans (-) département de français (-) deuxième année, groupe 04. Ma langue maternelle, c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) Effectivement c'est le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : (euh) Oui.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : (euh) Lorsque je parle (euh) en classe, je utilise le français (-) mais, dehors je mélange oui, on mélange des langues parfois on ne trouve pas le mot exacte (-) donc, on se réfère à une autre langue.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Oui, je retrouve toujours des difficultés, parfois (euh) on veut dire quelque chose et on ne trouve pas le vocabulaire exact. Donc, (0) c'est ça la difficulté.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) Je m'arrête.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : (euh) Tout dépend de de la réaction de l'enseignant (-) si il m'a humilié par exemple, y a des enseignants qui nous disent parfois (euh) de n'importe quoi désolé pour le terme. Mais, on a d'autres non, c'est normal c'est une erreur (-) on est des êtres humains ont commis tous des erreurs (-) des erreurs donc (0).

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Non, pas du tout.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Elle est moyenne.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) En fait, ma génération, (-) on est une génération qui a grandi avec les programmes télévisés francophones (-), donc on a grandi avec des dessins animés en français et par la suite on a utilisé, on (+) se réfère à des livres, des lectures, on le (-) et aussi des (+) TCF en ligne, des tests de TCF pour (+) savoir (-) en arrive où dans la langue française.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : C'est (-) par rapport à la difficulté et la complexité de la langue. Il est vaste et une langue très riche, il est une langue aussi difficile par rapport à d'autres langues, (-) c'est à partir de là que, (-) (euh) on sent toujours qu'on a un manque dans cette langue, on a toujours des lacunes.

Enregistrement n°13 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Bonjour, je m'appelle... (Euh) j'ai 20 (euh) 19ans presque 20ans (-) (euh) ma langue maternelle (euh) je suis en deuxième année licence en langue française (-) et ma langue maternelle c'est (euh) l'arabe.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : La langue que je utilise très souvent en classe c'est le français (-) déjà vu que je suis en licence de la langue française donc (euh) c'est (+) très évident.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui, très souvent (euh) on peut dire que c'est pas un certains risque (-) mais j'essaye au maximum de m'imposer et de parler un français le (euh) le plus fréquemment possible.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Déjà (euh) j'utilise plusieurs langues quand je m'exprime (-) pour que les autres puissent comprendre mieux, car y a des personnes (euh) qui ne comprennent pas vraiment le français (-) euh) très bien le français (-) et ou qui ne comprennent pas vraiment très bien le kabyle ou l'arabe bien sûr. Donc, on utilise des fois plusieurs langues à la fois.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Des fois, je rencontre comme ça des difficultés, par rapport (-) à mon anxiété car des fois on a des fausses anxiétés c'est pour ça (euh) des fois on trouve des difficultés à s'exprimer à cause du stress à cause (euh) de trouble sociaux à cause de plusieurs choses en fait.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) J'essaye au maximum de prendre sur moi (-) et de ne pas vraiment stresser et d'essayer au maximum de de me contrôler et me dire que (euh) c'est juste un moment et ça va passer (euh) que je pourrais bien (euh) comment dire ça, récupérer et m'exprimer avec une façon meilleure.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Sincèrement, avant je ressentais une certains complexité (euh) complexité mais, maintenant (euh) je ressent plus rien car je me dis, que c'est assez (euh) c'est pas vraiment quelque chose de de très grave (pause) et voilà, ça fait partie de l'être humain.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Des fois, ça dépend. Peut-être, (euh) y a des profs avec qui (euh) je me sens en insécurité linguistique comme y' a des profs avec qui je suis à l'aise, avec qui je m'exprime vraiment bien.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Je la juge (euh) moyenne, normal, (-) peut-être bien aussi, (euh) je n'ai pas (euh) je n'ai pas encore atteint le sommem (erreur de prononciation) ou de la langue française mais on essaie de s'améliorer à chaque jour (-) en lisant, en faisant d'autres choses.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Sincèrement, je j'utilise aucun (-) ni formation, ni (rire) (=), rien vraiment (-) j'utilise pas vraiment grand-chose peut-être la lecture, la lecture oui, mais ce n'est pas vraiment quelque chose c'est juste pour le plaisir, pas pour apprendre.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : Je pense que, (euh) ce sentiment d'insécurité linguistique vient (euh) de la société, (-) (euh) des fois qu'on fait qu'on commet des erreurs d'orthographe, de vocabulaire, ou n'importe (euh) les gens ils se concentrent ils se concentrent vraiment sur vos fautes et vos (-) difficultés (euh) à la prononciation et tout. C'est pour ça, je pense que c'est à cause de la société. (-) C'est la société qui fait ça.

Enregistrement n°14 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : (euh) Oui, je m'appelle... je suis en licence deux, (euh) langue française (-) ma langue maternelle (euh) kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : La langue française.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Oui, c'est, oui ça (autocorrection) ça m'arrive (0) c'est peut-être je n'ai pas un vocabulaire suffisant. Et aussi peut être (mal prononcé) aussi je ne trouve pas des mots à utiliser pour exprimer ce que je voulais dire. Donc, ça m'arrive.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Oui, par exemple c'est quand je ne comprends pas (-) quelque chose au bien c'est (-) quand d'ailleurs même (-) même à l'oral ça m'arrive y' a des choses que (-) même si j'ai une idée à exprimer je trouve pas des mots à utiliser (-) ça m'arrive très rarement. (Contradiction des propos)

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) J'essaie le maximum de s'exprimer ou (+) et de répondre et de répondre et de répondre même si que ma réponse, ma réponse sembler peut-être fausse, peut-être incomplète, mais je réponds (-) quand même.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : (0) (euh) pour moi, c'est normal d'ailleurs (euh) tout le monde qui est propriétaire de faire une erreur (euh) voilà, donc (euh) (euh) ça me fait pas de mal et ça (+) me fait pas de la peine quand même, mais je me sens quand même bien quand quelqu'un me répond et comme ça même (euh) je oublié pas le comment dire la (euh) l'information. Donc, ça reste toujours (euh) à fond de ma tête.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Non, normal.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Je dis moyen, pas mal, mais moyen.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Oui, par exemple y a des applications (euh) comme (euh) y a des applications de la traduction, de Duolingo, aussi je l'utilise la music et (euh) je regarde quand même des (+) films (euh) en français qui ont, oui.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (Euh) (0) sa ça peut m'arriver par exemple c'est quand, d'ailleurs moi je parle pas souvent la langue française (-) je l'utilise comme ça sur des (+) réseaux sociaux je parle uniquement français, en classe, mais (euh) avec mes amis, à l'extérieure on dis ça je parle pas de la langue française et comme ça aussi (euh) (euh) ça me permet pas d'avoir plus de (euh) d'information, plus de bagages, plus de comment dire (-) des (euh), voilà.

Enregistrement n°15 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Bien sûr, (euh) je m'appelle... je suis du groupe 04, je suis étudiante en deuxième année licence en langue et littérature française (-) et ma langue maternelle c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) Je parle français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui, oui souvent.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Oui, ça m'arrive de mélanger le français et l'anglais. Je pense pas (euh) j'ai tendance à regarder des (+) dramas des (+) d'écouter les musiques en anglais et surtout c'est par me manque (euh) c'est (euh) me manque de vocabulaire dans les deux langues.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : Oui, (euh) par exemple, j'ai un problème d'articulation, (-) aussi (euh) à cause du stress et l'anxiété sociale ça m'arrive de bégayer, (euh) de bugger. (Hypercorrection)

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) Soit je me tais, ou bien des fois je prends l'initiative et je parle après si on me corrige c'est (+) normal.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : En dehors de l'université je ressens de la honte, sinon en classe ça me fait ni chaud ni froid, tout dépend de la critique comment on me (autocorrection) on me corrige.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Moyenne.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Oui, j'ai testé le TCF (euh) sur TV5 monde (rire).

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (euh) Je pense (euh) qu'on est menés (euh) en tant que francophones, (-) (euh) on a (euh) on a des standards très élevés, (-) c'est-à-dire on s'attend toujours qu'on parle (hésitation) français, c'est-à-dire (euh) oui (euh) avec un haut niveau (-) et c'est la société qui le fait (0).

Enregistrement n°16 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter, s'il vous plaît ?

L'interviewé : Bien sur je m'appelle... je suis en langue et littérature française, en deuxième année (-) groupe 04 (euh), ma langue maternelle est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) La langue que j'utilise souvent est le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui, souvent.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : (euh) Je mélange plusieurs langues (-) car (euh) j'ai (0) car j'ai grandi dans un foyer (euh) un peu plus bilingue, donc j'ai toujours parlé français (-) on m'a parlé français (euh) à la maison (pause) mais (euh) j'ai grandi en parlant kabyle (euh). Donc, j'ai appris kabyle.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Pas forcément,

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) Je prends la parole en Kabyle.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : (euh) Pas de sentiment précis, je j'essaye de me corriger à l'instant (euh) ou (euh) c'est tout.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Non, ça m'arrive que rarement.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Assez bien, je dirais.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Pas forcément.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (euh) ça peut être, par rapport à la société (pause) (euh) une sorte de complexe (euh) qu'on aurait développé (euh) à travers des générations aussi, et (euh) se comparait avec les autres nations.

Enregistrement n°17 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter, s'il vous plaît ?

L'interviewé : (euh) (euh) Bon, je me présent, je m'appelle... j'ai 19 ans, actuellement étudiant en deuxième année langue et littérature française (-) au sein de département (euh) de français (euh) (euh) ma langue maternelle c'est la langue kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : (euh) Autant que des étudiants (euh) en langue française, donc la langue (euh) d'ex (euh) de de formation et la langue (+) avec laquelle on s'exprime, c'est la langue française.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : (euh) Y a des cas, y a des cas. Ça dépend des sujets que (+) (euh) je connais et (euh) les sujets que je connais pas. Les sujets que je connais, c'est bien évidemment que je prends la parole et les sujets que je connais pas, je (+) prends pas.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : En classe où ?

L'enquêteur : Oui, en classe.

L'interviewé : (euh) À peu près (euh) (euh) y a des (euh) y a des modules ou des sujets (euh) que qu'on peut pas (euh) peut être (euh) on n'a pas un vocabulaire assez riche que (euh) pour (euh) s'exprimer donc (euh) même y a des profs qui nous comprends (-) et nous permet de (euh) de de mélanger quelques mots.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : Non, (euh) je pense pas (euh) (euh) peut être, peut être peut être je bugge un peu, un peu.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : Rien de (interférence phonétique) tout, c'est (+) de continuer c'est ça.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : (euh) (0) (euh), autant que étudiant en (-) en langue française, je ne me sens pas bien. (Euh) Bien sûr, y' a des cas (euh) y' a des cas (-) c'est normal de (euh) de faire des fautes, mais autant que des étudiants (euh) en langue française, c'est un peu (euh) c'est un peu mal.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui, (euh) franchement parce que (euh) (euh) il faut (euh) il faut bien ex (autocorrection) il faut bien exprimer.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Je peux dire que (), je peux donner (autocorrection) donner la moyenne à moi-même une moyenne sur 10 ? À peu près, un 6 sur 10, 7. 6 sur 10, 7.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : (euh) Généralement non, mais (-) pour avoir (pause) (euh) pour avoir un bon vocabulaire, moi, je regarde à peu près les animés, les séries, (-) je lis un peu les journaux, les journaux les sujets que j'aime, c'est simple.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (0) Je (+) peux (euh) je peux pas (euh) je peux pas deviner ce (+) (euh) sentiment je peux dire que (euh) un peu de la (euh) de peur un peu de de (euh) de stress donc surtout on est spécialisé dans la langue française.

Enregistrement n°18 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

L'interviewé : Oui bien sûr, moi c'est... j'ai 19ans je suis (euh) je suis une étudiante en L2 (euh) en langue française et ma langue maternelle c'est kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : La langue française.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Non, pas toujours.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Oui, par exemple j'ai des difficultés pour exprimer le message, (euh) c'est ça.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : (0) Oui, ça m'arrive, je me stresse (euh) je trouve pas les mots.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faite lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : Je reste muette.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?*

L'interviewé : Genre normal, c'est normal.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Je la maîtrise pas bien, donc moyen.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Oui, (euh) comme regarder des séries, des films en français, des applications pour apprendre (-) la langue.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (0) Parce que je ne la pratique pas souvent, (-) c'est un manque de pratique.

Enregistrement n°19 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

L'interviewé : Oui, je m'appelle... je suis une étudiante en licence deuxième année français (pause) ma langue maternelle, c'est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : Bah c'est le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui, des fois.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Oui, le kabyle des fois pour bien transmettre le message.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : Oui, des fois par rapport (euh) le stress, la peur et tout ça.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : Non, je reste muette.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Normal, je continue directement.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui, des fois.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : Bah ça va, moyenne.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Oui, (euh) je regarde des films, j'écoute de la musique, voilà.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : (euh) Parce que j'ai pas l'habitude de parler souvent français.

Enregistrement n°20 :

L'enquêteur : Bonjour.

L'interviewé : Bonjour.

L'enquêteur : Voulez-vous vous présenter ?

L'interviewé : Bien sûr, je m'appelle... (Euh) j'ai 20 ans (euh) étudiante en deuxième année langue et littérature française, ma langue maternelle est le kabyle.

L'enquêteur : Quelle est la langue que vous utilisez souvent pour vous exprimer en classe ?

L'interviewé : C'est le français.

L'enquêteur : Est-ce que vous prenez souvent la parole en classe ?

L'interviewé : Oui, des fois.

L'enquêteur : Est-ce que ça vous arrive de mélanger plusieurs langues lorsque vous parlez ? Si oui dites pourquoi ?

L'interviewé : Oui, (euh) pour bien transmettre le message.

L'enquêteur : Est-ce que vous rencontrez des difficultés lorsque vous prenez la parole en français ? Si oui, lesquelles ?

L'interviewé : Oui, (euh) parce que (euh) (euh) je trouve pas les mots pour s'exprimer.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous faites lorsque vous n'arrivez pas à prendre la parole en français ?

L'interviewé : (euh) Je prends le risque et (euh) (0) je parle.

L'enquêteur : Qu'est-ce que vous ressentez quand vous commettez une erreur en français ?

L'interviewé : Normal, pas vraiment méchant.

L'enquêteur : Est-ce que vous sentez dans une insécurité linguistique lorsque vous n'arrivez pas à vous exprimer en français ?

L'interviewé : Oui.

L'enquêteur : Comment jugez-vous votre prise de parole en langue française ?

L'interviewé : (euh) Elle est moyenne.

L'enquêteur : Avez-vous déjà utilisé des programmes ou des initiatives efficaces pour améliorer votre niveau en français ? Si oui lesquelles ?

L'interviewé : Oui, (euh) je regarde la télévision (-) (euh) je lis les rom (euh) (autocorrection) les romans, (euh) bien sûr que j'ai une formation (euh) de français.

L'enquêteur : Selon vous, d'où vient ce sentiment d'insécurité linguistique ?

L'interviewé : C'est parce que (euh) (euh) je (+) parle pas souvent le français.

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....	7
Chapitre 1 :La situation sociolinguistique en Algérie	10
Introduction partielle	11
Partie I :	
1.La diversité linguistique en Algérie	12
2. Les langues existant en Algérie	13
<u>2.1 La langue arabe</u>	13
<u>2.1.1 L’arabe classique (institutionnel).....</u>	13
<u>2.1.2 L’arabe dialectal (algérien)</u>	14
<u>2.2 Le berbère (Tamazight)</u>	15
<u>2.3 Le français.....</u>	16
3. L’enseignement du français langue étrangère en Algérie.....	18
4. La prise de parole en classe de FLE.....	19
<u>4.1 Les difficultés de la prise de parole.....</u>	19
<u>4.1.1 Les obstacles psychologiques</u>	20
<u>4.1.2 Les obstacles institutionnels.....</u>	20
<u>4.1.3 Les obstacles linguistiques</u>	20
Partie II :	
1. La sécurité linguistique	21
2. La naissance du concept d’insécurité linguistique.....	21
3. Définitions et développement théorique	22
4. Les formes de l’insécurité linguistique	24
<u>4.1 Insécurité linguistique dite.....</u>	24
<u>4.2 Insécurité linguistique agie</u>	24
5. Les types d’insécurité linguistique	25
<u>5.1 L’insécurité statutaire</u>	25
<u>5.2 L’insécurité identitaire.....</u>	25
<u>5.3 L’insécurité formelle</u>	26
6. causes et origines de l’insécurité linguistique	26
<u>6.1 Les représentations linguistiques</u>	26
<u>6.2 Les attitudes linguistiques.....</u>	27
<u>6.4 La formation linguistique</u>	28
7. La relation entre la norme et l’insécurité linguistique.....	28

Table des matières

7.1 Autour de la norme	29
7.2 Les types de normes	30
7.2.1 Les normes de fonctionnement	31
7.2.2 Les normes descriptives	31
7.2.3 Les normes prescriptives	32
7.2.4 Les normes évaluatives (ou subjectives)	32
7.2.5 Les normes fantasmées	33
8. Les conséquences de l'insécurité linguistique	34
8.1 L'hypercorrection	36
8.2 L'échec de prise de parole	37
8.3 L'alternance codique	38
8.4 L'interférence	39
Conclusion partielle	41
Chapitre 2 : Description et analyse du corpus	42
Introduction partielle	43
I. Présentation et description du corpus	44
1. Public visé	44
2. Instrument d'enquête	44
3. Protocole de l'enquête	44
4. La méthodologie	45
5. Le guide d'entretien	45
6. Les difficultés rencontrées lors de l'entretien	46
II. Analyse du corpus	47
1. La langue utilisée en classe	47
2. La prise de parole en classe	49
3. L'emploi de plusieurs langues en classe	51
4. Les difficultés rencontrées en classe	54
5. Les réactions face à l'incapacité de s'exprimer	57
6. Les répercussions psychologiques des erreurs sur l'étudiant à l'oral	59
7. Les sentiments éprouvés lors de l'échec de la prise de parole en français	61
8. L'auto-jugement des étudiants de leur prise de parole de manière générale	63
9. Les expériences personnelles des enquêtés	65
10. L'origine de l'insécurité linguistique	68
Conclusion partielle	72
Conclusion générale	73
Références Bibliographiques	77

Table des matières

Annexes	81
Transcription des enregistrements :	82
Table des matières	117
Résumé	121

Résumé

Ce mémoire s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique et propose une étude approfondie sur le phénomène de l'insécurité linguistique, un sujet qui a suscité de nombreux travaux de recherches. Notre étude vise à examiner l'impact de l'insécurité sur la prise de parole des étudiants en deuxième année licence de Français Langue Étrangère (FLE) à l'université Abderrahmane Mira. Pour identifier les obstacles qui empêchent les étudiants de s'exprimer, nous avons constitué un corpus et mené une étude qualitative à l'aide d'entretiens semi-directifs. Cette insécurité linguistique se manifestant à la fois sur le plan psychologique et linguistique.

Mots clés : sociolinguistique, insécurité linguistique, prise de parole, représentations linguistiques, norme.

Abstract

The memoir is part of the field of sociolinguistics and offers an in-depth study on the phenomenon of linguistic insecurity, a subject which has generated numerous research efforts. Our study aims to examine the impact on linguistic insecurity on the oral abilities of second-year students majoring in French as a Foreign Language (FLE) at Abderrahmane Mira university. To identify the obstacles that prevent students from expressing themselves, we created a corpus and conducted a qualitative study using semi-structured interviews. This linguistic insecurity manifests itself both psychologically and linguistically.

Keywords : Sociolinguistics, linguistic insecurity, speaking out, linguistic representations, the linguistic standard.

المخلص

تندرج هذه المذكرة في مجال علم اللغة الاجتماعية وتقدم بحثاً علمياً حول ظاهرة عدم الأمان اللغوي وهي مسألة

تستحوذ

على اهتمام العديد من الباحثين. الهدف من بحثنا هو كشف تأثير عدم الأمان اللغوي على قدرة الطلاب في السنة الثانية من تخصص اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في جامعة عبد الرحمان ميرا على التحدث. لتحديد العوامل التي تعيق الطلاب عن التحدث لإتمام هذا العمل قمنا بإنشاء مجموعة بيانات وإجراء دراسة نوعية باستخدام الحوارات شبه المنظمة ويتجلى انعدام الأمان اللغوي عبر الظواهر النفسية واللغوية

الكلمات المفتاحية : مجال علم اللغة الاجتماعية انعدام الأمان اللغوي، التحدث العلني، الإدراك اللغوي، المعيار اللغوي